

l'éducation



éducation et hygiène alimentaire

8 mars 1979

n° 380 ■ 4 F

Vacances Club à Calvi à Prix Choc



Découvrez de nouveaux amis, une douceur de vivre en dehors de toute contrainte, le charme retrouvé d'une vie simple, joyeuse, authentique. Rejoignez l'équipe amicale et dynamique du Club Olympique qui vous attend au soleil, à Calvi en Corse, dans l'un des plus beaux golfes du monde et partagez avec eux : Les repas gastronomiques et copieux (40 hors-d'œuvre à volonté) dans le restaurant fleuri sous les pins. Les petits bungalows le long de la plage. Les jeux sportifs, les soirées délirantes avec les animateurs. A des prix extrêmement compétitifs : deux semaines de Paris par avion depuis 1 790 F, de Marseille par avion depuis 1 590 F.

Demande de documentation

Nom

Adresse

C.P.

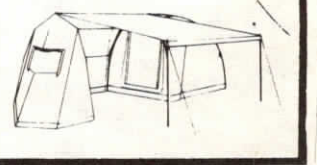
CLUB OLYMPIQUE - 3, rue de l'Echelle, 75001 Paris. 260 31 62

Licence Etat 435

L'INÉGALABLE TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO" MONTAGE COMPLET 3 MINUTES ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS PRATIQUE IDÉALE POUR ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

Des idées nouvelles pour l'école et l'enseignement

5 journées pour professionnels :
Didacta 79 à Düsseldorf, du 27 au 31 mars 1979.
Le rendez-vous de plus de 700
exposants venant du
monde entier; le
forum des idées, des
méthodes et des maté-
riels nouveaux; tout
pour l'enseignement-
du jardin d'enfant à
l'université.
Enseignants, éduca-
teurs, scientifiques,
revendeurs et fabri-
cants de tous les pays
se retrouveront à

Düsseldorf. Diverses manifestations favori-
seront les échanges d'expériences et de
connaissances.

didacta 79

17 Salon International de l'Enseignement
et de l'Équipement Scolaire

Nous comptons sur vous.



Düsseldorf, du 27 au 31.3.79

Pour tous renseignements :
COMAREL
132, Bureaux de la Colline
92213 St Cloud

Envoyez moi une documentation

Nom.....

Adresse.....

Pour recevoir le catalogue :
DIDACTA GmbH
Zeppelinallee 33
D - 6000 Frankfurt/Main

Envoyez moi le catalogue (à
réception de mon virement de
DM 10,- sur votre compte
N°6402754-Commerzbank Frankfurt)

Nom.....

Adresse.....

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,40 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 secrets d'Etat ?, par Maurice Guillot
- 3 interrogations sur la formation professionnelle, par Nicole Gauthier
- 5 que se passe-t-il ?

cette école innombrable

- 6 à la recherche d'Armindo, par Jeanne Tourre
- 9 points d'interrogation : les mécaniciens et les danseuses, par Strapontinus
- 10 régions : une enquête sur les lycéens orléanais, par Marguerite Laforce
- 12 vous avez la parole : courrier des lecteurs ; les rythmes de travail, par René Attrée

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avez la réponse, par René Guy
- 17 CNDP : la RTS vous propose
- 18 documentation : les mystères des mots, par Louis Porcher ; objectif : réapprendre à vivre, par Robert Mandra
- 20 pédagogie quotidienne : le rôle des lunettes, par Claude Moreau
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 une Chine de sac et de corde, par Josane Duranteau
- 26 panorama — cinéma : un merveilleux remake ; l'apprentissage de la corruption, par Etienne Fuzellier ; théâtre : Tchekhov avant Tchekhov ; deux cris d'angoisse, par Pierre-Bernard Marquet ; chanson : Julos cosmonaute

le monde comme il va

- 29 la science du manger, entretien avec Jean Adrian, professeur de biochimie industrielle et agro-alimentaire au Conservatoire national des arts et métiers
- 33 championnat de France de mots croisés 1979 : bulletin-réponse
- 34 mots croisés — bridge

photos - couverture : Alinari/Viollet ; p. 28 : Bernard ; p. 29 : Lot.

secrets d'État ?

BIEN que ce soit pour la première fois depuis qu'il est rue de Grenelle et qu'il se soit agi d'un déjeuner, le ministre de l'Éducation, Christian Beullac, invité par les membres de l'Association des journalistes universitaires, a laissé les journalistes sur leur faim. C'est l'importance des dossiers qu'il a ouverts qui, à ses yeux, lui dicte cette réserve et cette discrétion. Le contenu de ces dossiers fait tenir au ministre un discours reposant sur des convictions profondes, ce qui n'est pas mis en doute, mais la rondeur du propos se borne à nous révéler des intentions et ne nous éclaire guère sur le concret des projets. Tout juste si quelques mots bien ajustés font vibrer le cristal du secret des négociations en cours, sans aucun risque de le briser. L'éducation n'est-elle plus l'affaire de tous et serait-elle devenue un secret d'État ?

A l'évidence, Christian Beullac voudrait changer, pour ne pas dire bouleverser, les habitudes de l'entreprise Éducation. « *Amorcer la rupture du monolithisme* » de notre système en matière de rythmes scolaires et « *rompre les rythmes des enseignants* ». Garder au ministère de l'Éducation « *la maîtrise de tout ce qui est formation initiale* » et augmenter le contrôle des CFA pour ce qui est de la formation professionnelle. « *Remettre à niveau les maîtres du premier cycle* » et aboutir dans le marathon engagé pour la formation des instituteurs, en ce qui concerne le problème des enseignants, la seule idée prévalant envers et contre tout étant « *la qualité des maîtres* ». Faire que les écoles normales deviennent, pour chaque département, de véritables « *centres émetteurs pédagogiques* ». Affirmer que les « *redéploiements* » sont la solution et qu'à propos de la carte scolaire « *les fermetures d'écoles permettront à terme des ouvertures* ». Bref, pousser à fond l'aspect « *qualitatif* » et renverser « *le manque d'imagination* », scandale de notre société.

Oui, on veut bien croire à ces intentions toujours réaffirmées, mais depuis quelques années, l'expérience nous a appris à nous méfier des formules qu'on nous assène sans jamais nous dire ce que l'on mettra dessous, et le bénéfice du doute est de plus en plus difficile à accorder.

Et si le ministre, bien dans la ligne de ses idées novatrices, commençait par rénover les méthodes de réserve et de secret d'anti-chambre qui président à toute discussion avec des partenaires, dès lors qu'il s'agit de changement ? Il n'aurait plus alors à avertir les journalistes qu'il ne « *se laissera pas piéger* », et ceux-ci, par conséquent ceux qu'ils informent, n'auraient plus à redouter les chausse-trapes de la terminologie.

Maurice Guillot

interrogations sur

la formation professionnelle

Christian Beullac, ministre de l'Education, a présenté récemment en Conseil des ministres une communication sur la formation professionnelle initiale des jeunes et la formation continue des adultes.

Par ailleurs, après huit mois de concertation, la Fédération de l'Education nationale a jugé « positifs » les contenus des relevés de conclusions proposés par les services du ministère à la centrale syndicale.

Ces nouvelles dispositions, qui doivent maintenant être concrétisées par des textes administratifs et par la discussion, au printemps prochain, d'un projet de loi sur l'enseignement alterné, devraient entrer en application dès la prochaine rentrée scolaire.

S'INTERESSANT au sort de quelque deux cent cinquante mille jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans avoir de réelle formation professionnelle, le ministre de l'Education a décidé d'ouvrir ce difficile dossier en consultant tous les partenaires concernés (associations de parents d'élèves, organisations qualifiées des secteurs économiques et sociaux, et représentants de la FEN). Il a ensuite présenté, devant le Conseil des ministres, les nouvelles orientations qu'il préconise pour mieux adapter la formation professionnelle des jeunes à la vie économique ; revaloriser l'éducation manuelle et artistique pour en orienter davantage vers des options technologiques est l'une de ses propositions. Empêcher les fuites du système scolaire par un enseignement ne se prolongeant pas au-delà de la scolarité obligatoire constitue une autre de ses préoccupations. Mais, surtout, Christian Beullac a insisté sur la nécessité de développer l'enseignement alterné d'une part, l'apprentissage d'autre part : « Des formations fondées sur

le principe d'une alternance concertée entre les établissements d'enseignement technique et professionnel et les milieux socio-économiques seront développées afin de diversifier au sein de ce type d'enseignement les moyens de formation. » Il a, en outre, précisé : « L'apprentissage, qui constitue déjà une première forme d'alternance concertée, sera amélioré et renforcé. »

En matière de formation continue, le ministre de l'Education a proposé que « des mesures soient prises pour accroître la part du service public de l'éducation dans le domaine de la formation des adultes. Des postes nouveaux seront gérés de telle sorte que la formation des adultes devienne progressivement partie intégrante du service ordinaire des professeurs ».

« La philosophie générale de cette action, a conclu Christian Beullac devant ses collègues du gouvernement, est une participation plus grande des entreprises à la formation initiale des jeunes et à la formation continue des adultes. Ce décloisonnement et cette interprétation de

deux mondes qui jusqu'ici vivaient trop séparés constituent un progrès essentiel. »

Pour sa part, Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle, prépare actuellement le projet de loi qu'il soumettra bientôt devant le Parlement, en consultant les partenaires sociaux. Dans une première note remise récemment aux membres de la délégation permanente à la formation professionnelle (qui regroupe les représentants des syndicats de salariés et d'employeurs et des organismes publics et privés intéressés à la formation professionnelle), il différencie trois types de formation alternée : l'une sous statut scolaire ou universitaire, l'autre sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, le troisième sous statut de salarié. Ces mesures, qui manquent encore de précisions quant au contenu de ces enseignements et aux moyens financiers, prévoient entre autres que « le système d'alternance devra être largement ouvert, ce qui implique que les formations générales et technologiques puissent être dis-

pensées par des établissements de formation relevant des ministères de l'Education ou des Universités, des collectivités locales, des établissements publics, des compagnies consulaires, des établissements d'enseignement privé, des organisations professionnelles, des associations, des entreprises ».

Cette situation n'a pas manqué d'attirer les commentaires des organisations patronales et syndicales. Intervenant quelques jours après l'envoi du relevé de conclusions, la communication de Christian Beullac au Conseil des ministres a provoqué l'effet d'une douche froide. En effet, la FEN négociait avec le ministère de l'Education depuis huit mois, dans un contexte qui fut souvent difficile. Les premiers remous autour du projet de loi Legendre, au mois de juillet dernier, les Assises du Centre national du patronat français à Deauville ont alourdi le climat des négociations. Cependant, la commission administrative de la FEN jugeait finalement que *« la teneur des conclusions du ministre était autant d'engagements de sa part et constituait une importante avancée dans le sens des revendications de la FEN »*. Les

représentants de la fédération syndicale avaient négocié sur deux axes principaux : la promotion du service public d'éducation et de formation d'une part, l'ouverture de l'école sur la vie et à la vie d'autre part. Estimant que ces objectifs avaient été pris en compte par le ministère, André Henry, secrétaire général de la FEN, annonçait que ces relevés de conclusions constituaient un *« levier »* sur lequel la FEN pourrait désormais s'appuyer pour négocier avec Christian Beullac, et contenaient les *« engagements clairs et précis »* que la FEN attendait. Toutefois, la lettre d'accompagnement du ministre de l'Education est beaucoup plus réservée : celui-ci précise qu'il recueille *« les avis de tous ceux qui sont concernés pour arrêter un schéma de politique générale »* mais ne donne pas aux relevés de conclusions la valeur d'engagement que la FEN leur attribue.

Former réellement les jeunes à l'exercice d'une profession, les informer et les orienter de manière plus efficace, éviter les sorties prématurées du système éducatif, permettre, dans les établissements publics et sous leur responsabilité, des contacts

entre élèves et entreprises pour éviter de cloisonner les deux mondes sont les principales conclusions des discussions sur la formation des jeunes. Au terme d'alternance, la FEN a préféré la notion de *« séquence éducative »* — dont on voit mal ce qu'elle recouvre exactement et dans quelles conditions elle s'appliquera : *« La séquence éducative passée dans l'entreprise sera considérée comme un élément du processus de formation complète et participera à l'acte pédagogique sous la responsabilité de l'établissement d'enseignement et par accord entre lui et l'entreprise. »* Pour les jeunes sortant du système éducatif, il est prévu la possibilité d'une formation conduisant à un diplôme, partie en entreprise, partie dans les établissements d'enseignements, le nombre de ces élèves devant régresser au fur à mesure que la formation professionnelle initiale à temps plein pourra répondre à toutes les exigences.

« Ces mesures permettent de s'opposer au remplacement d'une véritable formation professionnelle par l'apprentissage sur le tas et de porter un coup d'arrêt au développement des CFA, concurrents de nos LEP », devait déclarer André Henry. Jugement qu'il faut nuancer. D'une part parce que Christian Beullac a réaffirmé en Conseil des ministres la nécessité de renforcer et d'améliorer l'apprentissage, d'autre part parce que les chiffres actuels sont très inquiétants : le nombre de lycées d'enseignement professionnel se réduit chaque année (1 291 en 1978-1979, soit 64 de moins que l'année précédente). Pendant ce temps, le nombre de CPPN et de CPA, qui alimentent principalement les centres de formation à l'apprentissage, augmentent de 4,1 %. Gageons qu'il ne sera pas facile d'inverser cette tendance...

Par ailleurs, la notion d'alternance, ou de *« séquence éducative »*, demeure elle-même ambiguë. Il est certain que l'idée d'ouvrir l'école sur la vie — et, par-là même, sur le monde du travail — est louable et doit être défendue. En revanche, quel type de *« travail »* les élèves devront-

Le deuxième relevé de conclusions adressé par le ministère de l'Education à la FEN concerne la formation continue des adultes. Outre le doublement des postes gagés réservés de manière spécifique à des actions de formation continue dans le cadre du service public, le texte prévoit l'élargissement des interventions du ministère de l'Education. Il ne s'agit pas, pour le service public, de revendiquer le monopole des actions de formation continue, mais de lui donner les moyens d'être concurrent aux entreprises relevant du secteur privé. Il est également spécifié que les personnels participent à ces actions *« dans les conditions ordinaires de service »*, ce qui devrait logiquement mettre un terme à la rémunération en heures supplémentaires. La formation continue est dorénavant considérée comme un service ordinaire, permettant *« à tous les personnels d'être sollicités, y compris les instituteurs »*, qui jusqu'à présent avaient été écartés de ce secteur. Il n'est pas exclu non plus que des personnels non enseignants dépendant de l'Education nationale puissent exercer des actions de formation continue.

Pour la formation de ces formateurs, il est prévu *« des structures de formation »*, y compris par des stages à l'extérieur du service public et une formation assurée de façon décentralisée par le moyen des écoles normales et des autres établissements de formation de personnels. La mise en place de ces actions de formation se fera dans un cadre décentralisé. La participation des partenaires sociaux auprès des établissements sera favorisée.

Ces mesures, si elles sont réellement suivies d'applications concrètes, pourraient permettre, ainsi que le souhaite la FEN, de faire un pas dans le sens de l'ouverture du service public à la formation continue des travailleurs.

que se passe-t-il ?

■ **Inquiétude chez les instituteurs et les professeurs du second degré**, provoquée par l'annonce de mesures concernant les rythmes scolaires (en particulier le problème de la durée des vacances d'été) et celles ayant trait au redéploiement. Particulièrement inquiet de la remise en cause des IREM et de la réduction — en nombre et en durée — des stages de formation continuée des PEGC, le SNI-PEGC organise une manifestation à Paris le 14 mars. Préoccupé lui aussi par ces questions, le SNES souhaite de son côté « une convergence d'actions avec le SNI-PEGC et la FCPE » et a adressé une demande en ce sens à ces deux organisations.

■ **De — mauvaises — nouvelles de l'école Decroly** toujours menacée de fermeture à la rentrée 1979. Dans une lettre adressée aux parents d'élèves, M. Collet, adjoint au maire de Paris, indique que « la Ville de Paris ne peut envisager la reconstruction de l'école tant pour des raisons de coût que de compétences ». Le seul problème qui subsiste est, à son avis, « le dépaysement que subiront les élèves » en changeant radicalement de système d'éducation. Les parents toujours en lutte ont participé à diverses manifestations et organisent une journée d'information le 15 mars. Une pétition contre la décision de fermeture a déjà été signée par un certain nombre de personnalités et quelques associations, parmi lesquelles les CEMEA, l'Ecole des parents, les Francs-Camarades, le GFEN, l'ICEM-Freinet et l'OCCE.

■ **Prise de position de la Confédération syndicale des familles (CSF) sur les rythmes scolaires.** Après avoir constaté que « les enfants des travailleurs subissent plus que d'autres la course contre la montre et la fatigue qui en résulte », la CSF déplore que « leurs intérêts spécifiques ne soient pas pris en compte ». Pour cette confédération, « le problème des rythmes scolaires est inséparable des conditions de vie des travailleurs et des transformations importantes de l'institution scolaire avec notamment l'instauration d'un réel tiers temps, d'activités sportives, manuelles et artistiques créant les conditions d'une réelle détente, et toute réforme valable devrait tenir compte de l'intérêt des enfants et d'une autre répartition du temps scolaire à la fois dans la journée (équilibre entre les activités), la semaine (diversité des repos selon les âges) et l'année ».

ils effectuer en entreprise ? Comment sera organisé le « contrôle » du service public d'enseignement, même s'il est prévu pour la formation des maîtres des stages en entreprise et un recrutement de professeurs de LEP sur des bases de connaissances professionnelles plus larges ? Autant de questions qui demandent à être précisées. On voit mal comment le service public d'enseignement pourrait laisser à des entreprises en économie libérale le soin d'éduquer les jeunes dont il est encore responsable, même s'il « contrôle » lui-même l'enseignement. Enfin, il ne faut pas que les formules prévues par les relevés de conclusions pour les jeunes sortis du système éducatif soient incitatives financièrement et fassent fuir les élèves mal à l'aise en classe et désireux de quitter « l'école » le plus tôt possible.

Cette ouverture sur les entreprises, que la FEN considère à juste titre nécessaire et indispensable, a été très contestée. En effet, donner aux élèves la conscience de la réalité des entreprises est une bonne chose. L'appliquer concrètement en est une autre. La marge de manœuvre est délicate et le débat sur l'alternance est encore loin d'être clos. Car il n'est pas facile de concilier la formation professionnelle — qui doit dépendre du service public et, à long terme, lui revenir complètement — et la connaissance des entreprises et de la vie professionnelle. En revanche, il semble inconcevable que des jeunes qui ne sont pas encore formés soient placés en situation de production. Trop d'inconnues subsistent encore pour qu'on puisse actuellement mesurer les tenants et les aboutissants de ces propositions. L'optimisme premier de la FEN est plus mesuré. Tout dépend, essentiellement, de la loi Legendre. L'incertitude quant à l'apprentissage, aux séquences éducatives et aux limites du contrôle du service public dans les accords avec le patronat laisse présager des jours difficiles pour les futures négociations. La FEN interrompt le retour en arrière de Christian Beullac en Conseil des ministres

comme le résultat de pressions de la part des organisations patronales qui, même si elles ont semblé approuver le contenu des relevés de conclusions, cherchent à préserver leurs propres structures de formation, et particulièrement les CFA. Toutefois, le ministre de l'Education semble décidé à se battre pour conserver au service public sa responsabilité et son contrôle.

D'autres syndicats d'enseignants ou des centrales ouvrières ont condamné l'approbation de la FEN, l'accusant de cautionner la politique du pouvoir et de favoriser l'adaptation du système éducatif aux entreprises et au patronat. La CGT a demandé à la FEN « pourquoi les centrales ouvrières avaient été exclues des négociations » et a estimé que les accords entre la FEN et Christian Beullac ne défendaient pas l'avenir des LEP et de l'enseignement technique. Le SNETP-CGT a estimé, pour sa part, que « l'alternance école-usine acceptée par la FEN rejoignait l'orientation des préoccupations exprimées à Deauville ». Au sein même de la FEN, la tendance « Unité Action » n'a pas approuvé le contenu des relevés de conclusions, estimant que cet accord réalisait une restructuration du service public, « placée sous la dépendance du patronat ».

C'est sans doute prêter au contenu des relevés de conclusion plus de portée qu'ils n'en ont. La mission du service public y est largement expliquée et revendiquée. Toutefois, il est vrai que ce texte ne peut être qu'une base de discussions et que, pour la FEN comme pour le ministère de l'Education et le secrétariat d'Etat à la Formation professionnelle, le plus difficile reste à faire : mettre un contenu précis et concret dans ces propositions pour la formation professionnelle initiale des jeunes, qu'ils soient à l'intérieur ou hors du système scolaire. Le dossier est ouvert et il faut maintenant attendre quelques semaines pour que les orientations soient plus clairement précisées.

Nicole Gauthier

à la recherche d'Armindo

Le dossier de notre dernier numéro, « Chili : l'éducation bâillonnée », nous a donné l'occasion de signaler (en p. 33)

une étude sur les problèmes rencontrés en France par les enfants d'immigrés.

L'expérience relatée ici, menée par Jeanne Tourre, orthophoniste au CMPP Claude-Bernard, illustre remarquablement le cas d'un de ces enfants.

A force de perspicacité, de persévérance et d'attention intelligente, Jeanne Tourre est venue à bout de l'échec qui s'attachait à la scolarité d'Armindo, jeune garçon portugais, et, ce qui est encore plus important, elle est parvenue à lui faire redécouvrir son identité.

Cette expérience particulièrement positive se poursuit encore aujourd'hui, mais son résultat est d'ores et déjà considérable, ne serait-ce qu'à cause de cette petite phrase d'Armindo, déclarant, à propos de la classe :
« J'y suis devenu heureux ! »

ARMINDO se présente dans l'institution où je travaille, pour difficultés scolaires, à la fin du premier trimestre de sa classe de sixième ; il est alors âgé de onze ans. Né dans le nord du Portugal, il est arrivé en France, avec sa mère et sa sœur, pour y rejoindre son père, quand il avait quatre ans. Il est entré au CP après être allé pendant trois mois en classe maternelle (1). Il ne parlait alors pour ainsi dire pas le français ; il a fréquenté trois écoles primaires successives et a redoublé le CE1.

A la maison, il emploie la langue portugaise quand il s'adresse à ses parents et, préférentiellement, le français avec sa sœur qui est son aînée de dix ans et fait actuellement des études d'infirmière. Son père est tailleur de pierre ; il lit difficilement le portugais ; sa mère, femme de ménage, est analphabète ; elle a commencé de travailler à l'âge de huit ans. C'est elle qui nous conduit son fils, sur le conseil de l'assistante sociale scolaire car, lors du premier conseil de classe, les professeurs ont remarqué l'état de détresse engendré chez Armindo par son échec scolaire.

Les tests pratiqués font apparaître une intelligence supérieure, avec un niveau de performance se situant au-dessus de 130, et une chute de 30 points au niveau verbal. Armindo se montre réservé, parle peu, observe avec attention et une certaine gravité ; il donne l'impression d'être plus âgé qu'il n'est.

Le bilan scolaire confirme l'avis des professeurs : les acquisitions sont très faibles en mathématiques et français ; il n'a pratiquement pas de bases orthographi-

ques ou grammaticales ; par contre il obtient d'excellents résultats en dessin, musique ou travaux manuels.

Au cours de ce bilan, et afin d'évaluer ses possibilités d'expression verbale, il lui est demandé de raconter une histoire dont les principales séquences sont imagées : la syntaxe est bonne, le vocabulaire pas très riche, mais le niveau d'expression est en tous points comparable à celui de la majorité des enfants de son âge, dans cet arrondissement populaire de Paris.

Je présente ensuite une nouvelle série d'images à Armindo et je lui demande de faire cette fois son récit en langue portugaise. Cet enfant, jusque-là maître de la situation, est envahi alors par une émotion qu'il ne peut contenir ; il rougit, me regarde tout à fait désespéré et me demande de répéter ma question. Ce que je fais, en ajoutant ce commentaire pour tenter de la banaliser : « *Tu parles portugais, et moi, je comprends ta langue.* » Il s'exécute alors d'une voix à peine audible et dans une forme aussi concise que possible.

Consciente de l'avoir soumis à une épreuve difficile et totalement inattendue, je lui présente les différentes formes d'aide qu'il peut recevoir au dispensaire et je lui propose de l'aider à combler ses lacunes en français. Il se déclare tout à fait d'accord et, lorsque nous essayons d'aménager notre rendez-vous, je remarque combien il est peu inséré dans la réalité scolaire : il ne connaît pas son emploi du temps, ne peut nommer ses professeurs, dit ne pas savoir quel trajet il emprunte pour aller en classe, s'il y a une ligne de métro ou d'autobus sur son trajet, etc.

La violence de la décharge émotionnelle qu'a provoquée ma



« Jour après jour, il a dû taire, cacher, nier, oublier qui il est et d'où il vient [...] enfouir ses souvenirs de vacances portugaises... »

demande d'expression en langue portugaise me paraît alors être l'élément capital de ce bilan. J'envisage donc d'accorder le plus grand intérêt à cette dimension, mais de le faire avec prudence et après réflexion.

Armindo vient très régulièrement à ses séances, et toujours en avance sur l'heure prévue. Nous essayons de parler un peu de sa vie en classe : les informations qu'il en donne sont fragmentaires, banales ; il ne paraît pas concerné par ce qui se passe là et je ne parviens pas à le situer dans son milieu scolaire. Je lui propose de lire ; il choisit un *Conte du Chat perché* et, assez rapidement, il « entrera » dans l'histoire (sa famille est d'origine paysanne) ; j'observerai, à propos du contenu de l'histoire, un premier sourire accompagné du premier commentaire spontané.

L'abord de la grammaire est dif-

ficile car, à toute demande, même de niveau élémentaire, j'obtiens la même réponse : « *Je ne sais pas... Je n'ai jamais compris...* » En fait, l'accord article/substantif/adjectif n'est presque jamais respecté, les identités catégorielles, même essentielles, ne sont pas reconnues.

A cette époque, dans un travail en langue portugaise, je me trouve en difficulté pour la traduction d'une expression : « *Goûter la soupe* » (les Portugais prennent généralement du potage deux fois par jour), et je demande à Armindo s'il peut m'aider. Après quelques instants de surprise, puis de réflexion, il me répond : « *Non, je ne peux pas vous le dire, je l'ai oublié* », et il ajoute : « *Pourtant, c'est quelque chose que mon père dit tous les jours à ma mère quand nous nous mettons à table.* » J'accepte son commentaire sans le commenter à mon tour et nous reprenons notre travail.

Peu de temps après, nous recherchons des proverbes français et je lui demande alors si certains d'entre eux ont leur équivalence en portugais : « *Non, me dit-il, je n'en connais pas ; d'abord, je ne sais rien en portugais. Quand mes parents parlent, je ne les écoute jamais, je ne sais pas ce qu'ils disent.* » J'apprends qu'il n'a jamais fréquenté les cours de portugais aménagés par le Consulat pour les enfants d'immigrés, et qu'il ne veut pas y aller.

Notre travail se poursuit ; je privilégie la lecture qui n'est pas chez lui le point le plus faible, mais celui qui, dans le temps passé avec moi, lui apporte le plus de plaisir, ce qui me paraît important. En liaison avec l'histoire lue, il m'arrive de lui poser une question sur la vie à la campagne portugaise dont ses parents sont originaires et où il va chaque année en vacances. Peu à peu, j'obtiens des réponses, brèves d'abord, puis plus détaillées et qu'il donne de plus en plus volontiers.

A la fin du deuxième trimestre, il m'annonce que son père ne travaille pas en ce moment ; je lui demande s'il est au chômage et Armindo me répond : « *Non, non, pas du tout, il a quitté volontairement son travail. Mais il n'est pas inquiet, c'est un très bon ouvrier et il va trouver facilement un autre patron.* » Nous parlons de ce travail et il ajoute : « *Moi, plus tard, je voudrais bien être sculpteur.* »

Il m'est toujours difficile d'apprécier si les notions grammaticales s'assimilent : cependant, nous continuons à suivre la progression que nous nous étions proposée : Armindo est devenu beaucoup plus actif et, à plusieurs reprises, il arrive en me posant une question précise à propos d'un point d'analyse qui l'a embarrassé en classe,

ou une explication grammaticale qu'il n'a pas comprise. J'ai alors un contact téléphonique avec l'assistante sociale qui nous l'avait adressé et elle me fait parvenir les commentaires des professeurs d'Armindo, formulés au conseil de classe du deuxième trimestre. Je les retranscris : « *Beaucoup plus motivé... plus ouvert... participe beaucoup plus... en progrès général.* »

Après les vacances de Pâques, il arrive en me disant : « *Cette fois, vous m'avez convaincu ; j'ai décidé que l'an prochain, j'irai à l'école portugaise ; j'ai envie de savoir lire et écrire le portugais.* » Je réponds : « *A mon avis, ça te rendra service, surtout quand tu iras en vacances au Portugal, ou si, un jour, tu dois aller y vivre.* » Mais, bien évidemment, je n'avais jamais formulé d'incitation à apprendre sa langue maternelle.

En mai, je note avec satisfaction que certains mécanismes grammaticaux sont enfin assimilés. Nous sommes encore loin de pouvoir aborder le programme de sixième, mais les notions essentielles du CM 1 commencent à être automatisées. Armindo reste réservé mais, en même temps, beaucoup plus bavard et souriant ; il évoque fréquemment sa vie en famille, ses grands-parents et leur existence au Portugal. A plusieurs reprises, en me parlant de la vie là-bas, il me demande : « *Je peux vous le dire en portugais ?...* » et il est très heureux que j'aie pu le comprendre.

A la fin de l'année scolaire, il parvient à résumer par écrit un texte lu en quelques phrases qui comportent peu d'erreurs, erreurs qu'il est d'ailleurs à même de corriger. Il m'annonce alors que, pour lui seul dans sa classe, le conseil de classe a autorisé un redoublement. Cette décision m'apporte une nouvelle preuve de la façon dont il est maintenant perçu : le destin scolaire que ses professeurs lui prêtent n'est plus l'échec, puisqu'un nouveau départ dans le secondaire lui est accordé.

Il commente, avec une certaine joie contenue, cette décision qu'il a bien reçue comme une preuve de confiance et me donne son accord pour reprendre son travail avec moi, à la rentrée prochaine.

Ceci se passait en juin 1978 ; je m'interrogeais alors sur la valeur réelle de cette approche, valeur qui ne pourrait être authentifiée que par les modifications durables du comportement, de l'investissement, et des résultats scolaires d'Armindo.

Je le reçois de nouveau cette année, une fois par semaine, mais, avec son accord, au sein d'un groupe de quatre élèves de sixième, et parmi lesquels se trouvent un Yougoslave et un autre Portugais.

Je crois pouvoir dire qu'Armindo est vraiment devenu « autre », ce qu'il constate lui-même et verbalise ainsi : « *Je ne sais pas ce qui m'est arrivé, mais maintenant, je suis tout à fait différent en classe ; j'y suis devenu heureux ; je parle avec mes camarades et mes professeurs, je dis toutes mes notes à mes parents ; et, à la maison, on parle maintenant de l'école ; avant, jamais un mot ou, alors, pour que mon père crie après moi.* » En fait, Armindo n'a jamais eu, cette année, de notes au-dessous de la moyenne en français, et ses rédactions sont parmi les meilleures de la classe.

Il m'est d'ailleurs donné d'observer qu'il a particulièrement investi, et même surinvesti, tout exercice qui fait appel à l'expression en langue française ; la rédaction est devenue, dit-il, sa matière préférée, et il l'aborde avec un intérêt et une minutie qu'il ne nous est pratiquement jamais donné de connaître, à nous, orthophonistes. J'en donnerai comme exemple une remarque qu'il a faite, récemment, à propos d'un récit fait en classe ; il s'agissait de raconter un souvenir et Armindo, me parlant de cette rédaction faite en classe, me dit : « *J'ai choisi de raconter quelque*

chose qui s'est passé au Portugal, j'ai parlé d'un petit chien ; j'ai écrit à un moment : il avançait négligemment... Est-ce que c'était bien ? J'ai hésité, je me demande si ce n'aurait pas été mieux d'écrire : il avançait sans méfiance... »

Je dois bien avouer qu'une telle question reste tout à fait exceptionnelle dans ma pratique quotidienne.

Qui fut Armindo durant sa scolarité déjà écoulée ? Un élève qui, après les difficultés linguistiques de départ, s'est peu à peu « adapté » au système scolaire. Toujours médiocre (il a été, pendant longtemps, classé peu intelligent), un peu rêveur et quelquefois dépressif, bien sûr, mais ponctuel, effacé, discipliné, sans aucune particularité de caractère ou de comportement. Au fil des années, il a acquis le profil de l'élève dont on ne parle pas, duquel on n'a rien à dire. Si ses résultats sont très insuffisants, il ne faut pas oublier qu'il est fils d'immigrés pratiquement analphabètes, pour noter, année après année, son statut d'enfant scolarisé hors du milieu d'origine, afin d'alimenter les statistiques nombreuses et sophistiquées qui objectiveront un instant tout ce qui peut y être dit ou écrit à propos de l'échec scolaire de cette population d'enfants.

Mais, pendant ces six années de scolarité sans histoire, qu'est-il advenu de l'identité linguistique, familiale et culturelle de ce petit garçon qui, à l'âge de quatre ans, a dû quitter la campagne de Braga pour le 18^e arrondissement de Paris ?... Jour après jour, il a dû taire, cacher, nier, oublier qui il est et d'où il vient, ne jamais dévoiler que sa langue maternelle est différente, taire les intérêts familiaux, enfouir ses souvenirs de vacances portugaises dont la luminosité incommunicable hors du milieu familial se ternissait peu à

points

d'interrogation

peu dans une amertume honteuse.

Devant le contenu du premier contact avec Armindo, j'ai essayé une approche à deux niveaux : celui du déficit instrumental, sévère comme je l'ai dit, mais aussi et surtout, celui de l'occultation de sa propre identité, occultation à laquelle la médiocrité de toute son histoire scolaire pouvait ne pas être étrangère.

Les exercices visant à surmonter les difficultés instrumentales nous ont servi, à tous deux, de médiateur commode mais nécessaire ; médiateur dans le champ duquel Armindo a pu laisser apparaître le cloisonnement qu'il avait, d'année en année, construit et fortifié entre les deux faces de sa propre identité : l'enfant portugais et l'écolier du 18^e arrondissement. Mis à découvert, ce cloisonnement a résisté pendant un certain temps, puis s'est peu à peu lézardé ; en effet, il devenait inutile : Armindo avait su, dès le premier jour, que j'avais compris l'existence de ce mur défensif et protecteur, puisque je m'étais adressée, non seulement à l'écolier, mais aussi à l'enfant portugais qui se voulait si bien dissimulé qu'il se croyait, à mes yeux, inexistant.

Rien n'a jamais été explicitement verbalisé ni, à plus forte raison, interprété. J'ai seulement essayé d'accepter et, par là même sans doute, favorisé le cheminement d'Armindo. Un cheminement jalonné tour à tour par l'inconsistance apparente, le mutisme, les tentatives désespérées pour renier sa culture d'origine et ses racines familiales et, plus tard, par l'émergence progressive des souvenirs restaurés, de l'identification paternelle rendue possible, de la langue maternelle enfin réhabilitée.

Jeanne Tourne

(1) Pendant une année, il est resté à la maison : sa mère, l'ayant inscrit à la mairie de son quartier pour qu'il soit scolarisé, attendait, comme cela se pratique au Portugal, une convocation de l'école pour y conduire son enfant.

les mécaniciens et les danseuses

L'ENSEIGNEMENT ne vaut rien, rien ne vaut l'enseignement. Depuis des siècles, les spécialistes et les autres oscillent entre ces deux affirmations courtes, et les cas ne sont pas rares où un même individu tient simultanément, sans toujours s'en apercevoir, les deux bouts de cette chaîne. La satisfaction des positions tranchées est assurément plus gratifiante que les vertus besogneuses des interrogations concrètes et quotidiennes qui sont pourtant le lot des travailleurs du tableau noir.

A quoi voit-on l'utilité d'un enseignement et, plus subtilement, à quoi repère-t-on son inutilité, voire, pour ceux qui ne s'arrêtent pas aux détails, sa nocivité ? Qui, dans cette affaire, s'arroge le droit de décision ? D'où vient le jugement de ceux qui mettent chaque jour l'école au tribunal de l'Histoire ? Mais, parallèlement, à quelles sources s'abreuvent ceux qui, dans cette affaire, décrètent que l'enseignement est doté d'un pouvoir positif ?

Comme, dans une équipe de rugby, il y a ceux qui jouent du piano et ceux qui les déménagent, l'institution scolaire a toujours été un lieu social où se rencontrent, s'affrontent, se complètent, s'invectivent, se congratulent, les

tâcherons et les artistes, les danseuses et les mécaniciens, les bûcherons et les patineurs. Celui qui croyait à l'école, celui qui n'y croyait pas, tous deux n'ont jamais su, dans l'histoire de France, planter ensemble la rose et le réséda.

Et il est vrai que le sujet est aride et décourageant. Faut-il que l'enseignement vise explicitement une formation directement investissable dans la vie pratique ? Doit-il être incessamment soucieux de l'avenir professionnel des élèves et armer ceux-ci de savoirs et savoir-faire pragmatiques, liés aux nécessités socio-économiques de l'existence quotidienne ? La finalité d'un enseignement, est-ce ce qu'on peut faire de lui immédiatement hors des murs scolaires ?

Mais rétorquent aussitôt, avec une légitimité égale, les tenants de l'autre église qui, parfois d'ailleurs, sont les mêmes que les précédents, comment peut-on savoir ce que seront, dans quelques années, les besoins socio-professionnels ? Ne risque-t-on pas de prendre les situations présentes pour des réalités éternelles qui, une fois de plus, aboutiraient à favoriser dans l'avenir les favorisés du moment ? L'école ne serait-elle alors que la grande machine à fabriquer de l'identi-

que ?

Non, disent-ils. Il faut que l'institution éducative se donne des finalités culturelles propres, visant la formation personnelle, l'épanouissement, la responsabilité globale et autonome d'un homme devant l'existence. Le marché du travail ne dessine aucun but scolaire, la vérité est ailleurs, dans l'authenticité intellectuelle, l'éducation pour elle-même comme valeur intrinsèque, droit de l'homme d'aujourd'hui, richesse attribuée pour les combats de l'Histoire vers le progrès.

Mais alors, répondent les échos, que faites-vous de cette énorme quantité d'adolescents qui sortent de l'univers scolaire, où il ont passé au moins dix années de leur courte vie, sans le moindre équipement socio-professionnel, sans la plus petite qualification ? Qu'on le veuille ou non, et même si on l'ignore, la formation est un bien économique, une denrée qui a son prix, c'est-à-dire qui a ses pauvres et ses riches, ses opprimés et ses offensés, ses héritiers et ses contribuables.

Ces questions sont à l'ordre du jour depuis quelques semaines, mais la lucidité commande de dire qu'elles ne datent pas d'hier. Elles ont presque toujours été l'objet d'une sorte d'amnésie sociale, au profit de ceux qui ont intérêt à oublier les luttes et les jours, les peines et les travaux des hommes. Ce que l'on peut souhaiter (espérer), c'est que chaque partenaire, désormais, assume ici ses responsabilités, toutes ses responsabilités, car il y va de bien d'autre chose que de pédagogie.

Strapontinus

une enquête sur les lycées

DEMAIN, pour la plupart, ils seront « en fac ». Après-demain dans la vie active. Mais aujourd'hui, ils sont au lycée, « un lieu de travail bien plus qu'un milieu de vie ». Du moins est-ce ce qu'estiment, dans leur très grande majorité, trois cent quarante-sept garçons et filles de secondes, premières et terminales littéraires, techniques ou scientifiques inscrits dans quatre lycées d'Orléans.

Interrogés par *La Tribune d'Orléans*, bi-mensuel qui publie les conclusions de cette enquête dans son numéro de février-mars, ces élèves ont livré le fond de leur pensée sur leurs études, leurs loisirs, leur famille, la vie locale et l'actualité, l'avenir de leur génération.

Bien que l'on puisse regretter qu'aucune question ne les ait incités à fournir des précisions sur la « face cachée » de leur existence — côté drogue ou sexualité par exemple —, leurs réponses, ainsi que l'analyse et le commentaire qu'en fait Antoine Prost, professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Orléans et directeur de *La Tribune d'Orléans*, n'en méritent pas moins attention.

On y découvre, en effet, que, dans cette agglomération de 220 000 habitants, à un peu plus d'une centaine de kilomètres de la capitale, les lycéens font un sort à quelques idées reçues que trop de parents préfèrent, eux, ne pas remettre en cause.

les études

La grande majorité des trois cent quarante-sept interviewés s'intéressent « moyennement » à leurs études. Pourtant, les filles se montrent sensiblement plus enthousiastes : 20 % d'entre elles se disent « beaucoup » intéressées par

leur travail alors que 15 % des garçons sont dans ce cas.

Si l'on distingue les sections et les matières, des disparités se font jour : 69 % des littéraires aiment les langues et 50 % le français, tandis que 52 % seulement des scientifiques aiment les mathématiques et 26 % les sciences. Pour Antoine Prost, qui conclut « la voie choisie par les scientifiques apparaît donc relativement austère », cela signifie peut-être : « C'est celle de la réussite sociale à coup sûr, ce n'est pas celle de l'intérêt spontané. »

Pour preuve encore de cette austérité, le nombre d'heures de travail fournies par les lycéens. Scientifiques, ils sont 62 % à déclarer passer 15 heures par semaine ou davantage à leurs devoirs et leçons. Littéraires : 24 %.

Tout naturellement, cette différence retentit sur l'organisation des loisirs.

les loisirs

Les littéraires accordent plus de place à leurs loisirs que les scientifiques, en lisant et en allant davantage au cinéma. Plus d'un scientifique sur trois (36 %) ne lit pas de livres contre un littéraire sur dix (11 %). Presque les trois quarts des scientifiques (72,5 %) vont au cinéma moins d'une fois par mois contre 40 % des littéraires. Quant aux élèves du technique, ils sont dans une situation différente qui s'explique moins, selon Antoine Prost, « par leur charge de travail que par leur milieu culturel ». Ils vont au cinéma plus souvent que les scientifiques mais ils lisent encore moins qu'eux : un sur deux (48,4 %) ne lit pas.

Toutes sections, âges et sexes confondus cette fois, ils nous réservent quelques surprises. La

ns orléanais

télé et la BD s'effacent, en effet, derrière le cinéma et la musique. Moins d'un lycéen orléanais sur cinq regarde la télévision tous les soirs et il n'y en a pas un sur deux pour lire des bandes dessinées (47 % sont dans ce cas chez les garçons). En revanche, 58 % vont au cinéma deux fois par mois et davantage et onze seulement d'entre eux disent ne pas écouter « habituellement » de la musique. Pour les trois cent trente-six restant, c'est la musique pop qui « sert de signe de reconnaissance ».

Le sport n'est pas non plus le parent pauvre de cette génération puisque 63,1 % des interrogés en pratiquent un régulièrement ; 25 % le font dans le cadre de l'ASSU contre 75 % dans un club. Assez surprenant : le tennis arrive en tête (22 % des sportifs) aussi bien chez les garçons que chez les filles.

le lycée

Les réponses à toute une série de questions permettent à Antoine Prost de répondre à l'interrogation : « Lycée : milieu de vie ou lieu de travail ? ». Pour lui, « le rêve pédagogique hérité des jésuites du XIX^e siècle pour lesquels le lycée devait constituer un milieu de vie auto-suffisant » a fait long feu. Ce qui est confirmé par les chiffres suivants : 13 % à peine des lycéens et lycéennes fréquentent les foyers socio-éducatifs. Et 45 % des élèves de terminale avouent aller « souvent » au café.

la famille

Les lycéens orléanais semblent conquérir leur autonomie à seize ans pour les garçons et à dix-sept ans pour les filles. Cette liberté n'est pas synonyme d'absence de

contrôle de la part des parents mais celui-ci ne prend plus la même forme qu'auparavant. « Il est très rare, quel que soit l'âge, que les parents ignorent où vont leurs enfants. L'accord tacite autorise les jeunes à sortir mais leur demande, en échange de cette liberté, une information sincère sur le cadre de leurs sorties », note Antoine Prost qui résume : « L'autorité parentale a changé de forme : elle ne s'exerce plus par l'ordre mais par la discussion, voire la négociation » en précisant : « Peut-être même cette évolution renforce-t-elle la famille. Si l'on sent très bien chez les lycéens le désir d'autonomie progresser avec l'âge, ceux qui vont très loin dans l'émancipation restent minoritaires. » Un indice : 31 % des élèves de première et 38,6 % de terminale ne prennent pas leurs vacances en famille alors que, respectivement, 54 % et 35 % prennent toutes leurs vacances avec leurs parents, les autres coupant la poire en deux.

la vie locale et l'actualité

Dans l'ensemble, la connaissance de la vie locale paraît bonne, mais l'intérêt n'est pas général : 43,5 % de l'échantillon se disent concernés par les affaires orléanaises dont ils sont tenus au courant par la presse locale ; six sur dix la lisent et quatre sur dix ne lisent même qu'elle. *Le Monde* arrive en tête des quotidiens nationaux avec soixante-quinze lecteurs sur trois cent quarante-sept lycéens.

l'avenir

« L'apocalypse est pour demain », « Le monde va à sa destruction »,

« La fin est proche », « L'humanité se dégrade », « Je préfère me cacher les yeux » sont quelques-unes des réponses des lycéens obtenues à une question sur « Leur avenir et l'avenir du monde ». Ainsi Antoine Prost, constatant que 83 % des élèves (sur deux cent quinze réponses) sont pessimistes quant à leur avenir, est-il conduit à parler de « génération sans espoir ». Et ce, d'autant qu'un seul ose affirmer : « Cela va changer heureusement grâce à notre nouvelle génération ». La très grande majorité se sent plutôt impuissante à refaire le monde. Alors, elle se résigne à mettre toute son énergie à rechercher un bonheur simple et, paradoxalement, se fait confiance pour l'atteindre.

Leur idéal exprimé par un élève de terminale (dix-huit ans) : « L'avenir pour moi, c'est vivre heureux dans une société qui vous offre toutes les possibilités de ne pas l'être. »

Cause ou conséquence, ce « pessimisme massif » décourage évidemment le militantisme et engage au repli sur l'existence domestique, voire à l'individualisme égoïste. Fait social qualifié de « première importance » par Antoine Prost, il est dû en apparence au chômage, à la guerre, puis viennent assez loin, parmi les facteurs explicatifs, le péril nucléaire et la pollution.

Ce qui l'amène à cette conclusion : « Il reste que ce pessimisme excessif constitue la pire des accusations qu'on puisse adresser à la société des adultes, la nôtre. S'ils voient le monde en noir, nous y sommes pour quelque chose : non seulement nous ne l'avons pas rendu plus heureux et plus juste, mais n'avons pas su leur communiquer des raisons d'espérer et d'agir [...] Malheur aux sociétés qui désespèrent leur jeunesse. »

Marguerite Laforce

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos réactions

«L'IDEN est ce qu'on fait de lui»

La pluie tombait, la nuit aussi, et la journée s'achevait : il restait un quart d'heure. « Qu'entreprendre, dit ma secrétaire, si ce n'est la lecture de *l'éducation* ? » Je lui passais aussitôt le n° 377 reçu avec le courrier. Quelques instants après, comme je mettais le point final au verso du dernier rapport quotidien, format 21 x 27, ma collaboratrice s'approcha de la table. Elle me plaça sous le nez la page 13 (porte bonheur !) et souligna d'un doigt dénonciateur le titre : « L'IDEN est ce qu'on fait de lui » : « Si vous lisez ce qu'on raconte sur le travail des IDEN, vous ne serez pas content. C'est incroyable et même scandaleux. Vous ne demandez jamais rien à personne et l'on vous tombe dessus sans raison, sans arrêt. A votre place je protesterais. »

J'examinai alors l'article incriminé et le dialogue suivant s'établit entre nous deux.

— Ce principal ne me connaît pas, et cette malchance l'accompagne depuis vingt ans ! Mais vous avez l'habitude de me regarder à l'œuvre, vous. Le téléphone résonne et il faut répondre, interroger, intervenir ! Vous êtes présente quand je reçois des mères de famille, des maires de village, des maîtres d'école. On écoute les doléances de tel adjoint à l'encontre de sa directrice (ou vice versa), je reçois une délégation de parents d'élèves, j'apprends au conseiller général, venu aux nouvelles, le sauvetage d'une fermeture de poste. Je signe, je décide, je désigne, je préside. A travers chacun de ces actes je vois des hommes, des femmes, des écoliers, des élus, des enseignants, des situations et des réalités humaines. Si c'est cela « administrer », je continuerai longtemps encore dans cette voie. Pourquoi serais-je confectionné, élaboré, fabriqué, créé, et par qui ? Par quoi dirigé, façonné, forgé, modelé ? Par l'opinion, ou mes victimes « d'inspec-

tion », ou les autorités locales (ou hiérarchiques), ou l'air du temps ? Pensez-vous vraiment que l'IDEN soit prêt à perdre sa personnalité, à devenir un succédané insipide, à réfléchir une image qui lui serait étrangère ? A se laisser imposer du dehors conduite et attitudes ? Bref, à être le dernier des derniers ?

— Bien sûr que non, Monsieur l'Inspecteur. Il n'empêche que ce principal-là veut vous apprendre votre métier, et à inspecter principalement. Malheureusement rien de ce qu'il écrit ne correspond à la vérité :

« *Visite rapide* » : une heure de visite pendant le cours, suivie d'une demi-heure d'entretien, « *rapide discussion* » ou « *bref monologue* » au choix. « *Note supérieure d'un demi-point ou d'un point à la précédente* » seulement : d'abord ce n'est qu'une proposition de note et, si l'augmentation est trop forte, elle revient écornée de l'Inspection académique (harmonisation ou péréquation).

« *Un rapport de type constat* », qu'est-ce ? Je ne crois pas en avoir tapé, Monsieur l'Inspecteur.

— Evidemment puisque j'ignore la nature de ce document. Sans doute Monsieur le principal se destinait-il, lui, à la magistrature assise ou debout. Pendant vingt-sept ans en France ou ailleurs, je n'ai jamais eu l'occasion d'élaborer pareille pièce.

— Pourquoi Monsieur le Principal ne s'en prend-il pas aux autres inspecteurs : les généraux, les régionaux, et même les sportifs ? Et où s'est-il formé à son propre travail, lui qui vous enseigne le vôtre ?

— Sur le tas, comme moi. J'avoue que, sans réelle préparation ou précaution, j'ai été plongé dans la profession à l'issue d'un concours national sans aucune mesure avec la licence obtenue en faculté après un an à l'ENS de Saint-Cloud... N'en parlons plus car l'heure sonne. Nous savons maintenant qu'au moins dans ce collège, dirigé par un tel-chef d'établissement c'est le fleurissement permanent de « *l'innovation, construite et réfléchie* », « *l'animation continue des groupes de travail* », « *la circulation ininterrompue de la documentation* », authentique centre de vie éducative et associative où je ne manquerai pas d'aller chercher, si possible, moi aussi, « le secret de la bonne pédagogie ». Cela me changera de tel collège où les professeurs mécontents de leur principal n'iront pas malgré

tout, jusqu'à exprimer « leur désir d'en finir par une demande de mutation ». En attendant, livré à mes seules forces, je vous abandonne à nouveau pour deux jours. Je vais « administrer » à l'extérieur, c'est-à-dire participer à un Comité technique paritaire départemental, assister à un Conseil d'école, animer l'Equipe de rénovation de la circonscription (ECRAP), avant d'aller à l'EDRAP (Equipe départementale) ; et il me faudra présider un jury de CAPEGC ; mais je reviendrai vite, et enfin, pour inspecter... et « noter » ; n'est pas « administrateur noteur » qui veut.

— Bon travail, Monsieur l'Inspecteur, et bon courage aussi. Je tirerai demain la note de service n° 86 adressée aux quatre-vingts écoles de la circonscription.

— Merci, Madame, et gardez confiance... C'est le principal.

Roger Majurel
IDEN

Nous signalons à notre correspondant que ce qu'il considère comme un article est en réalité la « réaction » d'un lecteur à une « opinion » écrite par un IDEN et publiée sous ce titre dans notre n° 374 du 11 janvier ; l'une et l'autre viennent dans la rubrique « vous avez la parole » précisément destinée aux textes de nos lecteurs et qui, rappelons-le, n'engage pas la revue.

vos opinions

les rythmes de travail

IL N'Y A pas de « hasard ». Si on parle aussi fréquemment de « changement des rythmes scolaires » ces derniers temps à la télévision, dans les journaux, à la radio, etc., c'est que ce problème peut avoir une incidence sur quelque chose dont l'enjeu est plus gros, plus important que le simple « intérêt de l'enfant » que l'on met en avant — souvent hypocritement — pour faire admettre n'importe quoi, à n'importe qui, dans le petit monde des éducateurs (qu'ils

soient enseignants ou parents...)

Tout problème, en ce domaine, a un fondement économique plus ou moins masqué. Et ici, ce fondement économique, cet enjeu, c'est le temps de travail du secteur de la production; c'est le temps de travail du monde du travail, des ouvriers, des employés et des salariés.

C'est un des grands problèmes sociaux, un des grands débats de ce début d'année 1979.

Les organisations syndicales en parlent. Elles réclament une réduction du temps de travail que le progrès des techniques, le progrès des sciences et la conjoncture économique permettent d'envisager.

Le CNPF, lui aussi, en parle. Il propose aux organisations syndicales de s'entendre sur une évaluation annuelle du temps de travail, qu'il chiffre à une « banque annuelle d'heures » de 1920 heures (soit 40 heures multipliées par 48 semaines = 1920 heures). Mais comme les statistiques (Eurostat, avril 1978) révèlent qu'en fait la durée annuelle de travail est actuellement en France de 1862 heures, les syndicats professionnels dénoncent la mauvaise foi du CNPF. Ils proposent un volume global d'heures se situant entre 38 à 35 heures de travail par semaine, selon le syndicat. Ces organisations syndicales accusent le CNPF d'avoir l'intention de faire voler en éclats les garde-fous, comme la loi de 1936 sur les 40 heures par semaine, qui garantissent aujourd'hui encore, pour tous les travailleurs, un temps légal de travail et définissent, par conséquences, ce que sont les heures supplémentaires, leur rémunération, etc., et les maximums de temps de travail à ne pas dépasser.

Donc dans ce genre de débat, il n'y a pas de « hasard ». Tout se tient dialectiquement. On a en mémoire l'affaire Bichet. C'est ce petit patron des Vosges qui, en accord avec ses salariés, avait mis sur pied la semaine de quatre jours de 10 heures de travail chacun. Il a été condamné pour infraction à la législation du travail, mais l'aubaine est apparue si bonne au gouvernement de voler au secours du patronat qu'il a fait voter sa majorité sur deux amendements qui rendent désormais ce genre d'organisation de la semaine de travail possible.

De toute façon, c'est un fait que l'aspiration des travailleurs à mieux disposer de leur temps de travail est

très forte. Fuir certaines cadences infernales; pouvoir prendre sans crainte de temps à autre une matinée, ou une après-midi, pour s'occuper de soi ou d'un de ses enfants; faire le joint entre deux ponts et transformer tout cela en une semaine de congé — au mois de mai en particulier; pouvoir partir en même temps que les petits écoliers, à la campagne ou à la montagne, en juillet ou en février au moment de la meilleure neige. Tout cela correspond à une demande très forte et permet d'envisager une modification des rythmes scolaires en particulier.

Mais en fait, c'est la modification des rythmes scolaires qui induira automatiquement une modification du temps de travail de l'année dans le monde de l'économie, plus que la négociation entre partenaires sociaux. Une situation de fait sera créée par voie réglementaire, dans l'univers scolaire et universitaire, et les travailleurs calqueront leurs temps libres sur le rythme des vacances des écoliers, ce qui, par contre-coup, modifiera leurs rythmes de travail. C'est une tendance naturelle...

En d'autres termes, il semble que certains responsables du système économique actuel pensent qu'on aboutira plus facilement, par ce biais, à une modification du temps de travail du monde de la production, c'est-à-dire à cette « banque annuelle d'heures » que le CNPF et les organisations de travailleurs n'évaluent pas de la même manière, et pour cause, puisque les intérêts qu'ils défendent ne sont pas les mêmes...

Or, c'est là qu'il faut être vigilant et ne pas être « complice » de certai-

nes choses, indépendamment du fait objectif que l'année universitaire et scolaire soit, sans conteste, à aménager dans le sens de « l'intérêt des enfants » bien étudié et bien compris.

Le travail, qu'il soit du secteur primaire, secondaire, ou tertiaire, est toujours créateur de valeurs marchandes, de valeurs économiques et de plus-values.

Avec le système que propose le CNPF, tant qu'il restera des réserves, dans sa « banque annuelle d'heures », une semaine de 45 heures pourra succéder à une semaine de 35 heures, ou encore, plusieurs semaines de 45 à 50 heures pourront précéder un mois de mai plus léger, tout cela « à la carte ». Alors, plus besoin de payer les heures supplémentaires des ouvriers et des employés, plus besoin de négocier la question de la réduction du temps de travail, etc. Seuls le rendement, la rentabilité comptent ouvertement, pour le patronat. Et ce sont encore les travailleurs qui risquent de faire les frais de tout cela.

Pour nous, psychologues de l'éducation, enseignants responsables, la question de fond, d'un point de vue social et de défense de « l'intérêt des enfants », se pose ainsi : est-ce que les enseignants se rendront complices de ces changements qui risquent d'affecter les rythmes de travail du monde de la production, de porter atteinte « aux droits acquis » depuis 1936, sous le prétexte, trop souvent hypocrite et vague, d'un pseudo-intérêt de l'enfant, en cette Année de l'Enfance 1979 ?

René Attrée
psychologue



Filmer ? un jeu d'enfant.

Pourquoi, à l'âge où l'on dessine avec tant de talent, ne serait-on pas capable de tenir une caméra pour réaliser ses propres films d'animation ?

Cette question, G. Bellanger, réalisateur et enseignant, se l'est posée, et des enfants de 8 à 12 ans lui ont répondu. En faisant leurs propres dessins animés. Que racontent-ils ? Comment sont-ils conçus ?

« L'enfant et la caméra » nous l'apprend. 152 pages. 36 F.

L'enfant et la caméra. Gérard Bellanger.
Collection Orientations E3.

casterman

le journal
sans préjugés

c'est **droit
et
liberté**

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



de mrap a élaboré et fait voter
la loi du 1^{er} juillet 1972 contre
le racisme. Pour tous contacts,
ou pour recevoir un exemplaire
gratuit, l'adresse c'est: 120 rue
Saint Denis 75002 Paris tel 2330957
Permanence juridique gratuite le
mercredi à 17h30, le samedi de 10h à 17h

LE MINISTERE DE LA COOPERATION

recrute

— des professeurs et des inspecteurs
professeurs d'Ecole normale.

sont exigées :

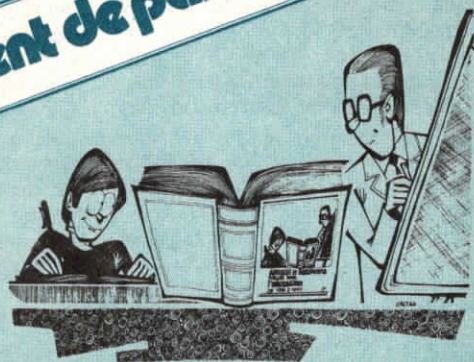
- une compétence confirmée dans
la discipline enseignée,
une connaissance approfondie du
premier et du second degré,
une parfaite maîtrise des techni-
ques de formation.
- des enseignants spécialistes du fran-
çais langue étrangère.
stage long CREDIF exigé.

Adresser les demandes
au Bureau des Candidatures
57, boulevard des Invalides

75007 Paris

(2^e étage, porte 185, après-midi)

vient de paraître



ARTICLES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS DANS
l'éducation
DE 1974 À 1977
12^r

En que d'ingrédients, respectez les conditions
d'usage de votre adresse.

éditions Via commandées à l'édition
service profitez
7 rue Chauvaneau-Lafayette

10000 Paris - DDP - D'Esp. et C. La Boule

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un festival

Voir le monde. Notre société, les autres (proches ou lointaines), se tendent de plus en plus le miroir du cinéma. Le bilan international de la production documentaire des deux dernières années, dans les domaines ethnographique et sociologique, présenté au Centre Georges-Pompidou sous le titre **Cinéma du réel** est donc particulièrement significatif (du 17 au 25 mars ; Bibliothèque d'information, service audiovisuel ; entrée gratuite). En association avec le CNRS-SERDDAV, le Centre Beaubourg organise huit jours de cinéma « non stop », dans deux salles offrant sept cents places, avec débats entre le public, les réalisateurs, la presse spécialisée et les « théoriciens » du cinéma direct. Une occasion est ainsi fournie de dialogues et de confrontations sur un aspect habituellement trop négligé du cinéma.

une exposition

Lecteur, mon semblable. L'école, dit-on, doit s'attacher à faire naître et à développer le goût de la lecture. Qui ne souscrirait à un tel programme ? L'important est de savoir comment l'on peut atteindre cet objectif central. C'est à quoi s'attache, depuis longtemps, l'INRP qui consacre jusqu'au 15 avril une exposition à ce problème : **Devenir lecteur** (29, rue d'Ulm, Paris 5^e ; galerie Condorcet ; tous les jours de 9 à 18 heures sauf le samedi, le dimanche et les jours fériés ; entrée gra-

uite). Des documents, provenant de classes où se pratique une pédagogie conforme aux principes du Plan de rénovation de l'enseignement du français à l'école élémentaire, constituent les étapes essentielles de cette exposition et chacun pourra y trouver de quoi alimenter son dynamisme, son imagination, son talent propre, pour une cause aujourd'hui essentielle entre toutes.

une revue

Phytotechnie et zootechnie. Qu'entend-on par là ? Il s'agit tout simplement de l'étude scientifique de la culture des plantes d'une part, de l'élevage des animaux de l'autre. Aujourd'hui où les écologistes dénoncent avec justes raisons les méfaits des polluants et des fertilisants, le n° 36 de la **Revue de l'Institut national de recherches et d'applications pédagogiques** (INRAP, rue des Champs-Prévois, 21000 Dijon — trimestriel, l'abonnement individuel à quatre numéros : 35 F) nous fournit quatre fascicules encartés : « L'apprentissage en agriculture », « Les éléments constitutifs d'une bibliographie de base en phytotechnie et zootechnie » (un ensemble de vingt pages extrêmement précieux), une sélection thématique d'articles et d'ouvrages importants parus en 1968, enfin des analyses d'ouvrages. Cette année, l'INRAP prévoit cinq livraisons de cette revue, dont un numéro spécial consacré à l'économie. Quoique prioritaire-

ment destinée aux collèges et lycées agricoles, cette publication se révèle très souvent, et c'est le cas du n° 36, précieuse pour divers enseignements scientifiques généraux : biologie, histoire naturelle, écologie, etc.

des numéros de téléphone

Réponse à tout. Pour faire comprendre les procédures d'orientation qui vont avoir lieu prochainement dans les classes de cinquième et de troisième, la Fédération nationale des Ecoles des parents et des éducateurs vient de créer des antennes régionales à son « Inter-Service-Parents » dont nous annonçons la création dans notre n° 370 du 30 novembre dernier. Ce service téléphonique, qui renseigne gratuitement sur tous les problèmes concernant la naissance, l'éducation, le droit familial, la scolarité, les loisirs, sera particulièrement précieux pour tous ceux qui s'égarent dans le maquis des procédures d'orientation et d'affectation. Que ce soit pour avoir des éclaircissements sur la coordination des différentes instances de décision, sur la possibilité de « faire appel » après « l'avis définitif » d'orientation, ou encore sur les réalités de l'affectation, les parents, élèves et éducateurs obtiendront conseils et renseignements en appelant à Strasbourg le 35-26-06, à Colmar le 41-94-66, à Bordeaux le 91-06-70, à Grenoble le 87-54-82, à Metz le 74-49-69 et, à Paris, toujours le 766-51-52.

on fixe

■ **LE PROGRAMME de sciences physiques** des classes de première et terminale des lycées (arrêté du 30 janvier 1979 — B.O. n° 8).

■ **LE CLASSEMENT des lycées et écoles de métiers**, pour l'année scolaire 1977-1978, en vue de l'attribution de l'indemnité aux chefs d'établissement (arrêté du 29 décembre 1978 — B.O. n° 8).

on précise

■ **LE SERVICE HEBDOMADAIRE des professeurs de collège d'enseignement technique** : vingt et une heures par semaine pour les professeurs chargés des enseignements généraux et techniques théoriques et vingt-six heures pour ceux chargés des enseignements pratiques. « Aucune disposition n'autorise l'accomplissement, par les professeurs de CET, d'activités rémunérées au titre du fonctionnement des bibliothèques ou de laboratoires sous la forme d'heures incluses dans leur service hebdomadaire obligatoire ou payées en heures supplémentaires. » En conséquence, un professeur de CET doit strictement sous la forme d'heures d'enseignement le service hebdomadaire rappelé ci-dessus (circulaire du 19 février 1979 — B.O. n° 9).

■ **LA REPARTITION des places** mises au concours organisé en 1979 pour le recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du CAPET et d'élèves du cycle préparatoire au CAPET (arrêté du 30 janvier 1979 — B.O. n° 9).

■ **LES MODALITES des demandes d'autorisation d'exercer à mi-temps** pour les personnels d'éducation (circulaire du 22 février 1979 — B.O. n° 9).

on organise

■ **UN STAGE de perfectionnement linguistique en URSS**, d'une durée de six semaines, au cours de l'été 1979, à l'intention des professeurs français de russe exerçant dans le second degré. Les candidatures sont reçues jusqu'au 20 mars

(circulaire du 20 février 1979 — B.O. n° 9).

■ **DES JOURNEES D'ETUDE** à Beaumont-sur-Oise pour les maîtres spécialisés chargés des réadaptations psychomotrices, du 5 au 8 juin (circulaire du 12 février 1979 — B.O. n° 9).

■ **UN COLLOQUE SUR LES GAPP** et les classes d'adaptation, au Centre d'études de Beaumont-sur-Oise, du 11 au 15 juin 1979, pour les maîtres en fonction dans ces structures. Candidatures avant le 2 avril (circulaire du 12 février 1979 — B.O. n° 9).

■ **DES JOURNEES D'ETUDE** au Centre national de Suresnes, du 18 au 22 juin 1979, destinées au personnel enseignant en exercice dans des établissements ou des classes recevant des handicapés moteurs. Candidatures avant le 10 avril (circulaire du 12 février 1979 — B.O. n° 9).

■ **LE MOUVEMENT des personnels enseignants d'éducation physique et sportive** dans le secteur non informatisé (circulaire du 31 janvier 1979 — B.O. n° 9).

■ **LE MOUVEMENT des inspecteurs départementaux de l'Education nationale** concernant les écoles élémentaires et maternelles, l'enfance inadaptée, les inspecteurs-professeurs (circulaire du 26 février 1979 — B.O. n° 9).

on recrute

■ **DES COMMIS des services extérieurs** (18 postes) et des sténodactylographes (98 postes) par concours ouverts en 1979 dans plusieurs académies (arrêtés des 5 et 19 février 1979 — B.O. n° 9).

■ **DES INSPECTEURS de l'information et de l'orientation** par inscription des directeurs de CIO sur la liste d'aptitude de 1979 (circulaire du 15 février 1979 — B.O. n° 9).

on signale aussi

■ **LES MESURES PRISES** contre certains personnels ayant mis en péril la **sécurité matérielle et morale des mineurs** en centres de vacances (circulaire du 13 février 1979 — B.O. n° 9).

ENSI

Mon fils envisage de se présenter au concours des ENSI. Il aimerait savoir si les langues nordiques (le suédois par exemple) sont admises à ce concours. A qui adresser le dossier d'inscription ?

Plusieurs circulaires ont précisé que les langues vivantes étrangères admises aux divers concours des ENSI sont l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien et le russe. Le suédois ne figure pas dans cette liste.

Les dossiers d'inscription doivent être obligatoirement déposés au rectorat duquel dépend le Centre d'examen écrit où les candidats désirent composer. Il faut également prévoir d'acquitter les droits d'inscription.

date d'effet

Quelle est la signification de l'expression « date d'effet » qu'on trouve dans de nombreux textes réglementaires ? En quoi se distingue-t-elle du terme « entrée en vigueur » ?

Sauf dans le cas où il en est disposé autrement, la publication d'un texte réglementaire au **Journal officiel** rend ce texte exécutoire et obligatoire dans les délais déterminés par l'article 2 du décret-loi du 5 novembre 1970, soit : à Paris, un jour franc après la publication au **J.O.** et, partout ailleurs, un jour franc après l'arrivée du **J.O.** au chef-lieu de l'arrondissement. Mais il peut être nécessaire que la date d'entrée en vigueur d'un texte soit fixée expressément, par exemple pour le rendre applicable à la même date à l'ensemble du territoire, ou encore pour en différer l'application tout en le portant immédiatement à la connaissance des intéressés. Donner une « date d'effet » à un texte revient par-là même à fixer la date de son « entrée en vigueur » et par consé-

quent de son application. Ces expressions sont équivalentes et peuvent être employées indifféremment.

pensions mensuelles

J'aimerais savoir si le paiement mensuel des pensions de retraite, pour les enseignants, sera prochainement étendu à la région parisienne.

La mensualisation des pensions a été prévue, en 1979, dans les quatorze départements relevant des centres régionaux de Toulouse et de Tours. A la fin de 1979, plus de sept cent mille bénéficiaires (environ un tiers de l'ensemble) recevront leur pension mensuellement. Mais cette mesure n'est pas susceptible d'être étendue, dans le proche avenir, à la région parisienne.

animaux menacés

Le faucon pèlerin devient rare en France. Que fait-on pour le protéger ?

Les faucons pèlerins sont en effet des rapaces protégés et utiles (grâce à leur action régulatrice sur les populations d'étourneaux et de corvidés). Il n'en resterait environ que cent cinquante couples par suite de l'action combinée des pesticides et de certaines pratiques de fauconnerie. Le faucon pèlerin est actuellement protégé au titre d'un arrêté du 24 janvier 1972. La capture, le désairage, le transport, la vente, l'achat de cet oiseau sont interdits au titre des arrêtés des 2 juillet 1974 et 8 juillet 1975. Seuls peuvent bénéficier d'autorisation de capture et de transport les membres de groupements spécialisés dans le domaine de l'ornithologie ou de la chasse au vol, agréés par les services de l'Environnement, ou les organismes à vocation scientifique ou éducative.

René Guy

la RTS vous propose

pré-élémentaire et CP

Le lundi 19 mars, de 10 h 30 à 11 heures sur TF 1, la série « Images de la vie et du rêve » comportera trois séquences :

- une fête traditionnelle à Saint-Jean-de-Luz, avec un toro de fuego ;
- des extraits de ballets de Béjart ;
- un film consacré aux animaux en forêt de Rambouillet.

cours moyen

La série « L'homme et le paysage » se termine avec :

- le lundi 12 mars, à 15 h 15, une radio-télévision intitulée **Formes et couleurs dans le paysage urbain** : à travers la réflexion de paysagistes, de coloristes, d'architectes impliqués dans des actions de restauration ou d'élaboration d'ensembles urbains et à l'aide de clichés (châteaux d'eau, façades colorées, espaces verts aménagés, mobilier urbain), les enfants appréhendent de façon concrète des réalisations récentes ; l'émission souligne le rôle joué par les professionnels au niveau de la collectivité en contrepoint des actions individuelles ; par ailleurs, l'accent est mis sur la responsabilité de chacun au niveau des choix et des prises de décision ;
- le mardi 20 mars, à 14 h 05 sur TF 1, **Que faire des paysages industriels ?** En prenant comme exemple les terrils — illustration de paysage « hérité » du XIX^e siècle — et les carrières sablières de la vallée de la Seine, actuellement en exploitation, l'émission montre quelques exemples significatifs de reconversion de paysages où l'homme, face à la dégradation de son cadre de vie, tente d'apporter des solutions au passé et de maîtriser l'avenir.

du CM2 à la cinquième

La série « Si vous les rencontrez » propose :

- le jeudi 15 mars, à 14 h 33 sur TF 1, **A la découverte de l'épeire** qui présente, par l'image, la description des différentes phases de la confection d'une toile d'araignée ainsi que l'une de ses utilisations, à savoir la capture des proies ; ce docu-

ment filmé sera soumis à la réflexion de deux groupes d'enfants présents sur le plateau des « 24 jeudis » ;

• le jeudi 22 mars, même heure, **A la découverte de la coccinelle** : selon le même principe, un document filmé montrant l'utilisation de la coccinelle contre les pucerons sera soumis à deux groupes d'enfants qui confronteront leurs connaissances à ce sujet.

4^e et 3^e

Dans la série « Informations pour l'orientation » :

- le jeudi 15 mars, à 15 h 07 sur TF 1, **Les ingénieurs** : trois mini-portraits d'ingénieurs exerçant dans trois secteurs industriels différents permettront aux jeunes qui seraient tentés par ce métier de s'en faire une idée suffisamment précise ;
- le jeudi 22 mars, même heure : **Des métiers pour l'environnement**, film qui apporte des informations sur les moyens de lutte contre la pollution de l'environnement et les nuisances, ainsi que les implications de cette lutte dans le domaine de l'emploi et de la formation.

pour tous publics

Parmi les différentes séquences habituelles de l'émission éducative **Libre cours** du mardi 13 mars (de 15 h 30 à 17 h 30 sur Antenne 2), le portrait sera consacré à une jeune femme d'origine marocaine venue rejoindre son mari dans la région parisienne et s'occupant de leurs trois enfants ; elle évoque les problèmes d'une femme immigrée à son arrivée en France, problèmes qu'elle a résolus en partie... Quant aux loisirs culturels, ils comporteront une visite au musée de l'Homme avec exposition de costumes nord-africains, ainsi qu'une séquence consacrée à une exposition sur la civilisation arabe à la Maison de la culture de Nanterre.

La même émission du mardi 20 mars présentera le portrait d'une agricultrice de Haute-Normandie dont le témoignage conduit à une question : comment faire reconnaître le statut de femme d'agriculteur ? Cette invitée fera ensuite, dans le cadre des loisirs culturels, découvrir sa région.

pour les enseignants

Dans la série « Etudes pédagogiques », l'émission du mercredi 14 mars (11 h 30, sur TF 1), **Points de repère pour un soutien**, montre comment, dans un collège,

l'équipe pédagogique élabore et met en œuvre un ensemble d'actions pour venir en aide aux élèves en difficulté et donner à tous les enfants le maximum de chances de réussite ; ce reportage a été réalisé dans une académie où le soutien pédagogique était expérimenté avant sa mise en place officielle.

La série « Spécial information des professeurs du premier cycle » présentera le jeudi 15 mars à 17 h 30 sur TF 1 **Le travail de lecture : une expérience en classe de sixième**, émission qui présente une action pédagogique permettant à chaque enfant d'augmenter ses compétences en matière de lecture et de mieux les utiliser.

Une nouvelle série, « Atelier de pédagogie - Magazine », présentera :

- le vendredi 16 mars, de 17 à 18 heures sur TF 1, **La fonction ludique**, émission qui s'attache à montrer que la notion de jeu ne doit pas se réduire à l'usage que fait un enfant de divers jouets ou de certains jeux répertoriés dans des traités classiques de pédagogie. Le jeu apparaît dans sa fonction de développement de l'enfant, dans la manière dont il contribue à mettre en place, précocement, les traits essentiels de l'individu ;
- le vendredi 23 mars, même heure, une émission tournée pendant l'année scolaire 1976-1977 : **Aventure et création à l'école maternelle** ; sous forme de reportage, elle essaie de rendre compte d'une expérimentation pédagogique basée essentiellement sur la transformation de la relation adulte-enfant, concrétisée par un recul des projets proposés par les maîtres et la naissance de projets d'enfants, en l'occurrence ici la conception et la réalisation d'un « village » dans un petit espace extérieur appartenant à l'école. On assiste entre autres aux différents moments de la démarche des enfants dans leur entreprise de création collective.

pour les enseignants et les parents

La série en direct « Les enfants et nous » que nous annonçons la semaine dernière, diffusée à 14 h 55 au cours des « 24 jeudis », traitera :

- le 15 mars, des **Maladies liées au corps** ; Danièle Lévy y recevra à nouveau le Dr Cress qui parlera cette fois de l'obésité de l'enfant ;
- le 22 mars, Thérèse Tremblay, psychanalyste, directrice de l'hôpital de jour Etienne-Marcel, parlera de **La puberté**.

les mystères des mots

T.C. Jupp, S. Hodlin,
C. Heddesheimer, J.P. Lagarde

Apprentissage linguistique et communication

CLE International (11, rue Méchain, 75014 Paris), coll. « Didactique des langues étrangères », 176 p., 42 F

Cet ouvrage est le premier d'une nouvelle collection, consacrée à la didactique des langues étrangères. On sait combien ce domaine mérite aujourd'hui d'être arpenté, la France ayant à cet égard un retard notable par rapport à d'autres pays (de langue anglaise notamment). C'est pourquoi l'on se réjouit de voir naître une entreprise originale sur ces terres, et le patronage de Robert Galisson constitue à nos yeux un garant de sérieux, de pertinence et d'ouverture.

Ce premier livre est traduit de l'anglais, mais les traducteurs n'ont jamais perdu de vue la spécificité des préoccupations pédagogiques d'un lecteur français, et cela les a conduits à choisir, dans le texte de base, les aspects les plus directement utiles à nos propres soucis. Ils ont en outre ajouté une introduction, des commentaires et une note finale.

Réflexions théoriques et suggestions pratiques sont donc menées de pair (cinquante pages sont, par exemple, consacrées à un choix d'exercices). Ce qu'est l'enseignement fonctionnel d'une langue, lié aux publics visés, vous serez à même d'y réfléchir en lisant ce livre utile, synthétique et clair.

Jean-Louis Chiss, Jacques Filliolet,
Dominique Maingueneau

Linguistique française, initiation à la problématique structurale, tome 2

Hachette, coll. « Langue, linguistique, communication », 168 p., 40 F

Voici le second volume d'un manuel en deux tomes. Dans le premier on trouvait trois parties : Initiation à la problématique de la linguistique

structurale, Phonétique et phonologie, Problèmes du lexique. Le présent tome constitue certes la suite de ce programme, mais il peut aussi être lu séparément pour qui a une formation linguistique de base.

Des éléments de syntaxe, des approches des problèmes de la communication linguistique, une poétique, telles sont les trois parties de l'ouvrage. Les principes de l'analyse en constituants immédiats, l'analyse des constituants majeurs de la phrase, la phrase complexe, les situations de communication et le sujet dans la langue, la langue dans le temps et l'espace, les niveaux de langue et les pratiques linguistiques, constituent quelques scansionnements essentiels de l'étude.

On retrouve les qualités du premier volume : une clarté et une volonté didactique exemplaires. Ce n'est pas simple de simplifier. Les auteurs l'ont fait sans jamais se casser les dents et, surtout, en réussissant à ne rien compromettre de la connaissance scientifique. Un modèle de diffusion du savoir.

Robert Galisson

Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale. Le vocabulaire du football dans la presse sportive : Contributions aux recherches sur les langues techniques

Nathan, 432 p., 56 F

La banalisation est une manifestation socialisée de l'usage d'une langue, alors que la vulgarisation en est une manifestation individualisée : tel est le postulat de l'auteur, cité presque textuellement. La banalisation lexicale s'opère donc selon des règles repérables, et Robert Galisson se propose de l'étudier dans un champ bien circonscrit : le football.

Celui-ci, comme activité sociale spécialisée, possède les caractéristi-

ques linguistiques propres aux langues techniques, avec les diverses stratifications que l'on rencontre habituellement dans toute pratique collective professionnelle : l'entraîneur ne parle pas comme le joueur, ni comme le journaliste, ni comme le spectateur, etc. Des séries d'homologies doivent ainsi être dressées.

Beaucoup d'entre nous, passionnés à la fois de football et de linguistique, trouveront un plaisir particulier à ces recherches sur le vocabulaire du football dans la presse sportive. C'est un travail hautement spécialisé, certes, mais l'auteur a fait constamment l'effort de se mettre à notre portée, par une rigueur dans la progression et une clarté dans la langue, qui sont exemplaires.

Louis-Jean Calvet
Langue, corps, société

Payot, coll. « Langages et sociétés », 180 p., 45 F

Nous rendons compte régulièrement des travaux de Louis-Jean Calvet, précisément parce qu'ils représentent un courant à part dans la linguistique française et sont toujours d'une utilité certaine pour les pédagogues. L'auteur connaît bien les problèmes de didactique et cela se sent dès qu'on le lit. Beaucoup d'entre nous retrouveront de leurs préoccupations dans ce nouvel ouvrage.

Les relations enchevêtrées du corps, de la société et de la langue sont ici prises comme objectif majeur : comme d'habitude, Calvet multiplie les exemples dans des domaines volontairement divers qui, j'en jurerais, ne lui valent pas que des amis parmi les spécialistes patentés, dont il fait pourtant partie. Le temps des cerises, les chaussettes de l'archiduchesse, le nom de l'Européen dans certaines langues africaines, l'alphabétisation et l'école, quels rapports entre tout cela ?

Précisément, c'est cela le propos de l'auteur : montrer comment, dans des situations aussi variées, des processus semblables sont à l'œuvre de façon marquée. Il s'agit d'être vigi-

lant et de repérer l'identique dans le différent (et inversement). Satisfaits, nous attendons impatiemment le prochain Calvet.

Pierre Guiraud
Sémiologie de la sexualité

Payot, coll. « Langages et sociétés », 252 p., 60 F

Pierre Guiraud poursuit obstinément une œuvre d'une remarquable diversité, et ses travaux font depuis longtemps référence. Parmi cette production abondante, nous avons rendu compte, naguère, de son **Dictionnaire érotique**. La suite nous est fournie aujourd'hui dans la même collection, dont il faut, une fois de plus, saluer l'originalité et la fécondité dans un domaine essentiel.

La physiologie de l'âme, les mythes

de la création, les métaphores de la connaissance, les symboles de la libido, la rhétorique de l'érotisme, la sublimation « courtoise » de l'amour, le statut sémiologique de la « féminité », l'étymologie de l'inconscient, les structures de la pensée analogique, c'est une somme qui nous est proposée ici, avec les moyens de circuler dans cet univers.

Discours de linguiste, bien sûr, mais, d'une ouverture étonnante où se croisent diverses pratiques scientifiques qui, en effet, aujourd'hui, constituent le sol multidisciplinaire de recherches sur le langage. Comme d'habitude, le savoir de l'auteur est stupéfiant : il le partage pour notre information et notre plaisir. Attendons avec impatience les prochaines parutions.

Louis Porcher

objectif : réapprendre à vivre

Espèce aberrante en voie d'extinction ou groupe précurseur d'un nouvel art de vivre, qui sont et que sont les néo-artisans ? Leur prolifération récente traduit une aspiration profonde puisqu'ils acceptent des difficultés d'existence souvent incompréhensibles pour ceux qui les observent et qui connaissent leur origine. Leur production répond à un besoin composite où se mêlent le désir d'un retour à l'origine des matières, des temps et des gestes, l'engouement pour le primitif et l'ethnologie, la mode aussi.

C'est à eux que Pierre Barnley et Paule Paillet viennent de consacrer un ouvrage, **Les néo-artisans** (Stock, collection « Vivre », 234 p., 38 F), qui tient à la fois du reportage et de l'étude psycho-sociologique. A partir d'entretiens avec des artisans dispersés dans diverses régions, les auteurs tentent de saisir les motivations et les finalités qui animent le néo-artisanat. Ils le font avec sympathie évidente, mais sans complaisance. Sur quoi peut déboucher ce mouvement, s'il s'agit d'un mouvement ? Quel en est le commun dénominateur ? N'est-il pas déjà en voie de récupération par les forces idéologiques et économiques qui en ont saisi l'intérêt, les faiblesses et les ressources ? Pour quelques-uns qui font de pauvreté vertu, et de matière œuvre véritable, combien d'autres, malhabiles ou incertains, qui justifient par un simple style de vie une apparence artisanale.

Il n'en reste pas moins une certitude troublante : chez la plupart de ceux qui servent d'illustration à cet ouvrage, une foi est présente. Elle est même assez forte pour susciter la joie alors que leurs conditions de vie et de travail peuvent nous apparaître infiniment plus contraignantes et plus ingrates que celles d'avant la rupture. Comme jadis des hommes et des femmes choisissaient le monastère ou l'ermitage en réaction contre une vie trop impure et trop vide de sens, ils se sont cloîtrés dans une société utopique créée à leur mesure, à la recherche d'une simplicité perdue.

Pierre Barnley et Paule Paillet n'ont pas tort de penser que les néo-artisans ont quelque chose d'exemplaire qui nous concerne tous. Même si la voie qu'ils ont choisie est une porte étroite, leur soif de rédemption, aussi païenne qu'elle se présente, est celle de nos collectivités « développées » où chacun, mieux informé de la diversité et des vicissitudes de l'univers, peut y douter de sa nécessité.

Robert Mandra

le rôle des lunettes

Rares sont les classes où l'instituteur ne se trouve pas, un jour ou l'autre, confronté au problème de la mauvaise vision d'un ou plusieurs de ses élèves. S'il ne profite pas, en début d'année ou pour l'arrivée d'un nouvel élève mal-voyant, de l'événement que représentent des permutations dans les places, il peut encore saisir l'occasion de la visite médicale pour aborder les problèmes de la vue, la classe entière étant alors l'objet de tests qui donnent lieu à des comparaisons entre les élèves. L'étude a donc pour but, par une systématisation de ces comparaisons, d'expliquer le rôle des lunettes.

Une première discussion au sein de la classe permet aux enfants de s'exprimer librement sur l'événement qu'ils viennent de vivre : la visite médicale. Le déroulement du test de la vision est alors retracé. Un tableau composé de lettres de tailles différentes a été montré à tous et chacun à son tour a dû lire les lignes de ce tableau avec alternativement un des deux yeux. A l'issue de quoi, l'infirmière ou le médecin a noté sur un imprimé : « œil droit : 10/10 ; œil gauche : 10/10 », par exemple. Il est bon que, dès lors, chaque enfant possède son livret médical où figurent ces renseignements et que l'ins-

tuteur puisse montrer à nouveau le tableau de lettres, ceci afin de donner une explication à ces chiffres énigmatiques : 10/10, 9/10, 8/10, etc. La relation entre la qualité de la vue, la grosseur des lettres et le nombre est alors établie. Celui qui a pu lire les plus petites lettres s'est vu attribué le nombre 10/10 et a donc une très bonne vue. Nous devrions dire « acuité visuelle ».

L'acuité visuelle est exprimée par le pouvoir séparateur de l'œil, lequel est donné par la valeur de l'angle que forment les deux rayons issus des deux points les plus rapprochés

que l'œil puisse séparer. Cet angle vaut une minute pour un œil normal ; l'acuité visuelle est alors égale à 1 soit 10/10. Si l'angle est de cinq minutes, elle sera égale à 1/5 soit 2/10.

L'impossibilité d'aborder la question de manière aussi scientifique avec les enfants est évidente. Ces derniers peuvent toutefois bénéficier d'un camarade mal-voyant pour comprendre ce qu'est le pouvoir séparateur. Là où l'œil normal distingue parfaitement, dans la lettre C, un cercle noir coupé, l'œil anormal verra un O ou simplement une forme floue et indistincte. Dans ce dernier cas, l'angle visuel est trop petit pour que soit enregistrée sur la rétine la coupure du C ; la séparation ne s'effectue pas.

Un premier travail de regroupement des données est alors établi.

	Sans lunettes		Avec lunettes	
	œil gauche	œil droit	œil gauche	œil droit
Pierre	10/10	10/10		
Paul	10/10	10/10		
Sophie	8/10	6/10		
Jacques	4/10	4/10	10/10	10/10

La lecture de ce tableau amène plusieurs remarques. D'une part, Pierre et Paul ont une très bonne vision. D'autre part, le cas particulier de Sophie montre que les deux yeux ne possèdent pas forcément la même acuité visuelle et qu'en outre sa vue devrait être corrigée. Enfin, le plus important est de constater que, grâce aux lunettes, Jacques a une vision très satisfaisante.

Le reste de l'étude gravite autour des anomalies de la vision et les élèves qui en sont atteints font bénéficier les autres de leur expérience. Si ce n'est pas suffisant, une enquête auprès d'un opticien est très souhaitable ; elle permettra aux enfants de connaître un nouveau métier et d'aborder des problèmes plus techniques : les différentes qualités de montures, l'adaptation de leur taille à la tête du client, l'importance de leur réglage (l'œil doit être parfaite-

ment centré pour optimiser la correction), les verres (cassables, incassables, teintés, etc.), leur taille et la pose sur les montures. Cette visite permettra aussi de mettre en rapport les troubles de la vision (myopie, hypermétropie) et les propriétés des verres (divergents, convergents).

Cette étude comprendra une leçon de vocabulaire au cours de laquelle seront définis des mots tels que : myope, myopie, hypermétrope, hypermétropie, opticien, oculiste, vision... On pourra accorder d'autres prolongations à ce travail : l'historique des appareils de correction de la vue, le métier d'opticien ou d'oculiste, le prix de revient d'une paire de lunettes, le problème de son remboursement par la Sécurité sociale ou par les assurances scolaires en cas de bris, des jeux avec des loupes.

Claude Moreau

l'éducation

ne paraîtra pas
la semaine prochaine

Son prochain numéro,
daté du 22 mars,

sera un **numéro spécial double**
intitulé **L'ECOLE AU FEMININ**,
il sera consacré à
la femme dans l'enseignement.

vacances - loisirs

De nombreuses possibilités s'offrent encore pour les congés de Pâques :

■ **Invitation à la randonnée pédestre, en compagnie d'un guide de montagne sur le plateau du Larzac ou le long de la vallée de l'Hérault dans la garrigue languedocienne.** Par des étapes de six heures environ, permettant à tous de participer, seront rejoints les gîtes d'étapes, fermes hospitalières ou petites auberges de villages. Le premier itinéraire proposera de goûter les premières journées de renouveau sur le rude plateau du Larzac et d'apprécier la diversité des paysages, sans négliger les sites prestigieux telles les cités templières de La Courvertoirade et de Sainte-Eulalie de Cernon et les plus grandioses comme le Cirque du Bout du Monde de Gourgas. Le second itinéraire se déroule dans les garrigues ; plus méridional, il conduira sur le Pic de Saint-Loup, qui domine la région du pays cévenol, à la mer, dans la vallée de l'Hérault et celle de la Buègues. Les deux itinéraires sont proposés aux mêmes dates : cinq jours, du samedi 7 au mercredi 11 avril ; six jours, du jeudi 12 au mardi 17 avril ; cinq jours, du mercredi 18 au dimanche 22 avril. Les groupes sont limités à quinze personnes. Prix : 640 F pour six jours ; 550 F pour cinq jours. Pour tous renseignements : Alain Nicollet, guide de haute montagne, Viols-Le-Fort, 34380 Saint-Martin-de-Londres. Tél. : (67) 55-03-67.

■ **Stages sportifs et de nature** organisés par le Club des 4 Vents :

• **football** à Troyes, pour les garçons de 12 à 14 ans, du 7 au 13 avril ;

• **vélo et voile** en bord de mer, pour les jeunes de 14 à 16 ans, à Pénestin (Morbihan) du 7 au 18 avril.

Cette association propose également des séjours linguistiques en Grande-Bretagne, Allemagne et Espagne pour les jeunes de 12 à 18 ans.

Pour tous renseignements : Club des 4 Vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 329-60-20.

■ **L'association Arts et Vie** signale qu'il reste quelques places :

• **en Yougoslavie**, un circuit culturel : les monastères. Prix pour douze jours Paris/Paris : 2 900 F, comprenant le transport avion, la pension complète en hôtels de bonne catégorie, le voyage en car de Belgrade à Dubrovnik, les services d'un guide yougoslave et d'un accompagnateur Arts

et Vie. Une autre formule permet de conjuguer un séjour à Dubrovnik et les excursions ;

• **à Ceylan**, circuits de douze ou treize jours : Kandy, Bandarawela, Tissamaharama, Kalutara, Colombo. Prix pour douze jours : 4 950 F ;

• **au Mexique Yucatan**, circuit de onze jours. Prix Paris/Paris : 6 060 F ;

• **semaines culturelles à Rome et à Florence** à partir de 1 350 F.

Pour tous renseignements : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 828-40-41.

■ **Rencontres sans frontières** propose pour les jeunes, à partir de 16 ans, et pour les adultes, de nombreux stages d'artisanat, de sport et de ski :

• **à Evriguet (Bretagne)** : vannerie, poterie, tissage, travail du bois, travail du cuir. Prix : 300 F + 35 F par jour pour l'hébergement et la nourriture ;

• **à Vence** : tissage, poterie, vannerie, dessin-peinture, photo, guitare. Prix pour douze jours (du 6 au 19 avril) : 1 840 F tout compris. Tennis : 1 740 F.

• **à Obernai (Alsace)** : équitation. Prix pour une semaine (du 7 au 13 avril) : 900 F tout compris ;

• **à Auzeaux (Creuse)** : poterie, tissage, photo, peinture sur bois. Prix : à partir de 830 F ;

• **au hameau de Madranque (Ariège)** : tissage. Prix : 750 F tout compris (du 11 au 19 avril) ;

• **à Royan** : parachutisme, du 7 au 18 avril. Prix : 700 F pour quinze sauts, hébergement gratuit, nourriture à la charge des stagiaires ;

• **à Chamrousse** : ski de piste et ski de fond. Prix : respectivement 1 480 F et 1 170 F, tout compris pour onze jours (du 7 au 19 avril). Pour renseignements complémentaires : Rencontres sans frontières, 9, rue Tiphaine, 75015 Paris. Tél. 578-03-13.

■ **Le Centre Maurice-Herzog** propose :

• **stage de ski de fond dans le Jura**, pour les filles de 14 à 18 ans, du 11 au 23 avril ;

• **campus raids** : camps sous la tente en Haute-Marne, avec nombreuses activités (marches à la boussole, voile, découverte nature, chantiers, etc.) pour les garçons de 14 à 16 ans, du 17 au 22 avril ; pour les garçons de 16 à 18 ans, du 12 au 17 avril.

• **base nature** dans une maison forestière de Signy-l'Abbaye (Ardennes), nombreuses activités là aussi : découverte nature, découverte du milieu, raids, chantiers, pour les filles de 14 à 18 ans, du 13 au 20 avril.

Pour renseignements complémentaires : Centre Maurice-Herzog, 100, rue de Lille, 59200 Tourcoing. Tél. : 74-72-38.

■ **Séjour linguistique et sportif en Cornouailles** du 6 au 18 avril, proposé aux groupes et individuels par l'association MIJE, au centre de vacances de Maristow. L'encadrement sera assuré par des professeurs anglais et français et par des animateurs. Prix : 1 130 F tout compris. Pour tous renseignements : MIJE, 11, rue du Fauconnier, 75004 Paris. Tél. : 274-23-45.

■ **Vacances musicales organisées par la FNACEM** :

• **séjour ski et musique** à Feydey-sur-Leysin (Suisse) pour les 10-17 ans ;

• **séjour de mer** à l'Île de Ré pour les 8-17 ans ;

• **séjour de mer** à Port-Bail (Manche) pour les 4-14 ans ;

• **séjour à la campagne** au Lion d'Angers (Maine-et-Loire) pour les 4-11 ans.

Les dates de ces séjours sont celles des vacances de la zone A et de la zone B, du 7 au 18 avril. Pour tous renseignements : FNACEM, 12, rue du Parc Royal, 75003 Paris. Tél. : 277-54-00 et 277-55-00.

■ **Artisanat à Font-Romeu** : possibilité est offerte de s'initier à une technique artisanale, entre deux moments de ski. Les techniques les plus diversifiées sont proposées : poterie, peinture sur soie, travail de la laine — teintures végétales et filage sur fuseaux et rouets — tissage, photo, fabrication de bougies, de hamacs, macramé, abat-jour. Il est également possible d'apprendre à accorder une guitare, jouer quelques accords et de s'initier à la cuisine gastronomique et diététique. Trois sessions sont prévues par jour : matin, après-midi ou soirée, chacune permettant de réaliser un objet différent. Pour tous renseignements : L'Artisanat, 5, rue de la Lanterne, 66000 Perpignan. Tél. : (68) 37-13-46.

■ **Séjours linguistiques** organisés par l'OVSE en Angleterre, Allemagne et à Malte, pour les élèves de la septième à la terminale. L'hébergement se fait dans des familles sélectionnées ; trois heures de cours sont prévues chaque matin, ainsi qu'une excursion par semaine. Pour l'Angleterre, des options sportives sont également proposées : tennis, équitation, patin à glace.

Par ailleurs, cet organisme propose des séjours de ski pour les jeunes de 8 à 20 ans à Saint-Sorlin d'Arves, Lansle-

bourg, Courchevel, Valloire, Tignes, Les Houches, Flaine-Samoens, etc. Prix : à partir de 1 030 F pour une semaine ; 1 400 F pour deux semaines.

Pour tous renseignements sur ces deux types de séjours : OVSE, 46, avenue des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 574-23-23.

■ **L'UCPA propose des stages de ski** dans ses trente et un centres des Alpes et des Pyrénées. De nombreuses formules sont possibles : ski de piste, randonnée hors des pistes de Nice à Briançon, de Chamonix à Zermatt, dans le Briançonnais et la Maurienne, ou dans les Pyrénées au départ de Barèges ou de Saint-Lary. Des stages de sept, huit et onze jours sont prévus aux prix de 640 F pour sept jours, 1 270 F pour onze jours, tout compris, pour le ski de piste (hébergement, nourriture, prêt des skis, chaussures et bâtons, remontées mécaniques illimitées, assurance, quatre à cinq heures de cours par jour). Un supplément de 20 à 35 F est à prévoir pour la randonnée à ski. Pour tous renseignements : UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 336-05-20

■ **Voyage en Camargue** organisé par l'Association parisienne ornithologique : la Camargue, les Alpilles, la Crau à l'époque du passage des migrateurs et de l'arrivée des nicheurs. L'hébergement se fera en camping ou à la ferme ; les déplacements s'effectueront en minibus. Prix : 1 100 F, tout compris.

Cette association organise également une initiation à la nature, à la connaissance des oiseaux, des plantes et des arbres du 7 au 12 avril : sorties guidées dans la forêt de Fontainebleau, dans les gravières et sur les bords de Seine ; une initiation au poney : pansement et promenade. Voyage en train au départ de la gare de Lyon ; logement au château de l'UCPA à Bois-le-Roi. Prix : 400 F.

Pour tous renseignements : Association parisienne ornithologique, 25, rue Casimir-Périer, 75007 Paris.

■ **Le Club nautique de Bréhat propose, dans sa section Ecole de mer,** plusieurs formules pour les enfants et les adultes :

• **criques et recoins** pour découvrir, en même temps que l'initiation à la voile, l'ensemble de l'archipel bréhatin ;

• **découverte de la mer,** stages avec internat pour les jeunes de 8 à 12 ans, dont on cherche à développer la créativité et le sens de l'observation.

• **parents/enfants** se retrouvent dans des activités communes ; la vie en groupe qui

se développe dans ce stage permet des rencontres et des échanges.

D'autres formules sont possibles : découverte du milieu ; cheval/voile ; randonnée voile ; photo-observation ; navigation dans la Rance.

Pour recevoir le programme détaillé sur toutes les activités du Club et pour tous renseignements : Club nautique de Bréhat, BP 29, 22870 Ile de Bréhat. Tél. : 20-01-59 et 20-00-69.

■ **A l'OCCAJ, il reste des places :**

• **pour le ski : zones A et B,** pour les enfants dans le Centre de Le Montcel, en Savoie ; pour les familles, à Ascou en Ariège et à Uriage-Chamrousse en Isère ; pour les plus de 18 ans, stages de ski de fond à Autrans (Isère) et à Lajoux (Jura), de ski de piste à Lanslebourg.

Zone C, pour les enfants, à Autrans et à Fond-de-France dans l'Isère ; pour les familles, dans les centres d'Ascou, Les Menuires, Pelvoux, Autrans, Le Corbier ; pour les plus de 18 ans, stages de ski de fond à Autrans, Lajoux et Pelvoux ; ski de piste à Lanslebourg ;

• **séjour en village de vacances en Auvergne,** pour les 10-16 ans. Les jeunes se retrouveront à six ou huit par maison en compagnie d'un moniteur ;

• **croisière sur « L'Azur »,** du 14 au 20 avril ; départ de Toulon, escales prévues : Cadix, Casablanca, Malaga, Palma de Majorque ; retour à Toulon. Activités et soirées à bord. Logement en cabine de trois à quatre personnes, sanitaire complet. Prix Toulon/Toulon : 1 050 F en pension complète ;

• **stage de tennis à Bandol,** tous les niveaux. Sont accueillis les célibataires, les couples sans enfant, les groupes ou clubs sportifs. Du lundi au samedi, stage de quatre heures par jour ou demi-stage de deux heures. Trente courts sont disponibles. L'encadrement est assuré par des professeurs, anciens internationaux. Prix pour le stage avec pension complète : 1 750 F ; pour le demi-stage : 1 250 F.

Pour tous renseignements : OCCAJ, 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

conférence

■ **Le Tiers-Monde interpelle l'Europe,** par Dom Helder Camara, archevêque de Recife, au Brésil, le vendredi 16 mars, à 17 heures, au Collège de France, salle 8, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris 5^e. Entrée libre.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adellis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Negroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Maléot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

NOUVEAU

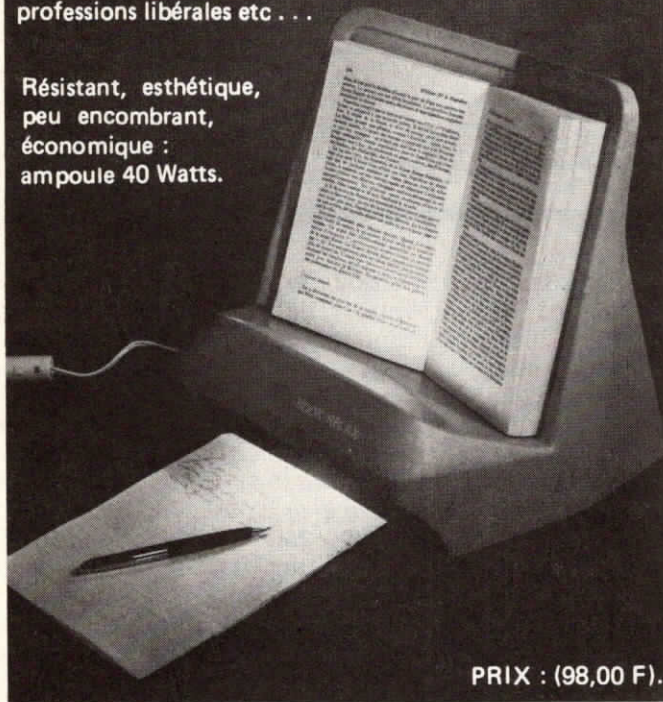
BOOK RELAX

Breveté, Marque déposée.

POUR LIRE ET ÉCRIRE SANS FATIGUE.

Indispensable aux étudiants de tous âges, corps enseignant, professions libérales etc...

Résistant, esthétique,
peu encombrant,
économique :
ampoule 40 Watts.



PRIX : (98,00 F).

DOCUMENTATION GRATUITE A
CREA, 78, Champs-Élysées, 75008 PARIS



LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
7, Bd St-Denis, 75141 Paris Cedex 03
SERVICE NATIONAL VACANCES

SÉJOURS LINGUISTIQUES JEUNES 12-20 ANS PAQUES - ÉTÉ

ANGLETERRE - IRLANDE
ESPAGNE - ITALIE
ALLEMAGNE - URSS - USA

VOYAGES ADULTES - FAMILLES PAQUES - INTERSAISONS

ESPAGNE - PORTUGAL - MAROC
ITALIE - TUNISIE - GRÈCE
TURQUIE - ÉGYPTÉ - URSS
AUTRICHE - HOLLANDE

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

M. _____

Adresse : _____

INTERSAISONS HIVER/PRINTEMPS
 SÉJOURS LINGUISTIQUES

ED. 01-79

pour apprendre ou perfectionner

une langue étrangère

rien ne remplace

un séjour à l'étranger

angleterre • écosses
allemagne • espagne
irlande • usa • italie
(à toute époque de l'année)

avec le CSLC

clermont-ferrand

Centre de Séjours
Linguistiques et Culturels
Association de Professeurs
agrée par le Secrétariat
d'Etat chargé de la Jeunesse et des
Sports (63 124), et le Commissariat
Général au Tourisme (74 066)

 **CSLC** A PARIS Tél: 233-71-64
A LYON Tél (78) 42-53-67
SIEGE SOCIAL 12 RUE GABRIEL PÉRI
63 000 CLERMONT-FERRAND Tél (73) 93-58-68+

Sans engagement de ma part, je désire votre documentation

Nom Prénom

Adresse

CONSULTEZ-NOUS, NOUS SOMMES SPÉCIALISTES EN TISSUS D'OCCULTATION ET VOILAGES.



Plus de 100 coloris dans 15 qualités différentes

cholleton

Le confort et la sécurité

7, rue Carvès - 92120 MONTROUGE - Tél. : 655.10.21.

La Chine fait son entrée dans la Bibliothèque de la Pléiade, avec la magistrale traduction par Jacques Dars d'un grand roman : **Shui-hu-zhuan, Au bord de l'eau** (Gallimard, deux volumes de 1 130 p. chacun — 300 F). L'événement est considérable et salué par un allègre avant-propos d'Étiemble, dont on connaît l'ardeur et la persévérance à révéler au public français les trésors littéraires de l'Orient.

Il faut redire ici, une fois encore, combien est déplorable notre provincialisme culturel : à l'heure où les informations planétaires s'échangent instantanément, « l'honnête homme » formé par notre enseignement ignore, en toute bonne conscience et avec une parfaite sérénité, l'histoire, les arts, la pensée et les mœurs de toute une fraction de l'humanité : la Chine est à découvrir depuis son origine.

Comment comprendrions-nous les événements contemporains dont elle est le théâtre, si tout son passé nous est, en bloc, inconnu ? Ne parlons pas, même, de l'importance numérique du peuple chinois — qui humilie notre petite famille — mais le peu que nous apercevons de cette culture ancienne et profonde nous donne à sentir tout ce que nous avons manqué en n'en prenant pas plus tôt une connaissance systématique. Le jour viendra-t-il où les programmes officiels s'élargiront, et nos arrière-neveux auront-ils la possibilité de n'être pas, comme nous tous maintenant, autodidactes ?

La question se pose avec une désolante lenteur. Pourtant, ne perdons pas espoir.

une Chine de sac e

AU BORD DE L'EAU, dans la version française qu'en donne Jacques Dars, est une histoire de brigands qui se lit dans la jubilation. Avec beaucoup d'audace, le traducteur, pour faire sentir les archaïsmes chinois du récit, n'a pas hésité à en donner des équivalents français, si bien que la richesse verbale fait souvent penser à notre Rabelais. Les aventures rocambolesques de ces gens armés, insurgés contre toute autorité, justiciers au grand cœur, chevaliers de l'errance, sont contées avec une verve qui doit tout à une longue tradition orale. En effet, s'il a trouvé sa forme écrite au XVII^e siècle, ce long roman coupé en multiples épisodes a d'abord été véhiculé par des conteurs qui faisaient la joie des populations illettrées. Comme dans nos romans-feuilletons, chaque chapitre débouche sur un « suspense » qui pousse l'auditeur à réclamer la suite. La traduction joue à varier infiniment la chute de chaque épisode :

Fin du chapitre XI : « *Finalemment, quel était l'homme qui engagea le combat avec Lin Chong, Tête-de-Léopard ? Ce n'était autre... mais attendez, pour le savoir, la suite de cette histoire !* »

Fin du chapitre XIV : « *Quelles furent donc les paroles que murmura l'Astre de Sapience, Wu Yong, et de qui suscitèrent-elles la venue ? Lisez le chapitre suivant, vous le saurez promptement !* »

Fin du chapitre XXXIII : « *Si vous voulez savoir comment Song Jiang se tira de ce mauvais pas, lisez la suite, n'attendez pas !* »

Ainsi stimulée, l'attention du lecteur ne faiblit pas. L'abondance de la matière narrative, le rythme rapide des rebondissements de

l'action ne permettent pas au conteur de s'étendre sur les descriptions ni à la lettre des dialogues. Pressons, pressons ! Plus d'une fois le narrateur se gourmande lui-même : « *Mais assez de détails oiseux !* », « *Mais trêve de détails superfétatoires !* », « *Mais en voilà assez sur ce sujet !* » Au fait ! Au fait ! Les honorables brigands courent de bagarre en harangue, de ruse en affrontement ouvert, et les rencontres les plus violentes ne les empêchent pas de citer, à l'occasion, des poèmes connus de tous, qui étaient peut-être des couplets chantés.

C'est sans doute à l'art de Cervantès que la technique narrative nous fera penser : de même que l'auteur du *Quichotte* multiplie les signes de connivence avec son public, de même, par mille allusions, *Au bord de l'eau* s'appuie sur le bien commun d'une culture populaire. Jacques Dars a su donner aux poèmes cités une versification, un rythme, une musique toute française qui donne aux lecteurs l'impression d'être pris à témoin de l'intérieur, comme un ami.

Ce texte, présenté pour la première fois au public français, est dû à Shi-Nai-an qui, avec le plus grand bonheur, a repris à sa façon les vieux récits traditionnels ; dans une préface, il s'explique sur les grandes joies de la vie, dont la première est l'amitié ; mais l'amitié ne consiste pas uniquement à trinquer ensemble (encore que les héros du « bord de l'eau » trinquent généreusement en toute occasion) : l'amitié brille surtout dans les joies de la conversation. Ainsi, l'auteur s'adresse d'abord à ses amis en écrivant son livre, et son ambition est de les réjouir. Il raconte que l'inspiration ne le

t de corde

lâche pas, et qu'il n'éprouve aucune crainte : si ces histoires ne plaisent pas, on ne les lira pas et personne ne le blâmera de s'être trompé. Si elles plaisent, tant mieux. Quant à lui, il les écrit avec plaisir, et qui le blâmerait de prendre ce plaisir innocent ? Les jugements de la postérité, l'auteur ne peut les prévoir : « Hélas ! trois fois hélas ! Combien courte, ma vie ! Comment pourrais-je savoir ce que mes lecteurs à venir penseront de mon livre ? Je ne puis que m'en tenir au présent, et le montrer à mes amis : s'ils trouvent du bonheur à sa lecture, ce me sera suffisante récompense. D'ailleurs, j'ignore ce que pour moi j'en penserai quand je le lirai dans une future réincarnation ! Et même, me sera-t-il seulement donné de le lire lors d'un prochain avatar ? Je ne sais. Alors à quoi bon me faire du souci ? »

Le lecteur français n'est guère en état de prendre parti dans la controverse soulevée en Chine par cette préface, certains critiques la soupçonnant d'être due, non à Shi-Nai-an mais à Jin Sheng-tan : peu importe pour nous. En revanche, la question posée par cette préface, quel qu'en soit le véritable auteur, garde toute sa force : comment une telle œuvre peut-elle être reçue par les générations successives ? Quelle morale en tire-t-on ?

On peut certes se contenter d'une lecture de divertissement et prendre plaisir aux aventures des insurgés, à leur langage pittoresque, au détail de leur vie mouvementée racontée avec humour et brio ; on peut aussi s'interroger sur le sens de leur révolte, et de la marginalité qu'ils ont choisie. Que combattent ces héros ? La



cupidité, l'hypocrisie, les abus de certains fonctionnaires corrompus, mandarins rusés exploitant le peuple naïf. Ce combat, où le lecteur chinois prend parti pour les brigands, est celui du libre esprit critique contre les institutions oppressives, c'est la réponse de l'épée aux spéieuses argumentations des lettrés en place. Mais aussi, pour la jeune République chinoise, cette forme de lutte n'est pas assez radicale : les coups portés par ces chevaliers de misère ne visent pas assez haut : ce ne sont pas les mauvais fonctionnaires qu'il faut abattre, mais la source même de leur autorité et la quintessence de toute iniquité — l'empereur lui-même. Or l'empereur n'est jamais la cible des combattants du « bord de l'eau ».

Cette critique politique a beaucoup agité les esprits en Chine au cours de l'année 1975. Mao Tsé Toung, par quelques mots dédaigneux sur Song Jiang, héros du roman qu'il traita de « capitulaire », déclencha une véritable campagne d'opinion contre l'œuvre de Shi-Nai-an, dont l'influence était dénoncée comme néfaste, parce qu'elle donnait au peuple l'exemple d'une attitude non révolutionnaire, d'une réflexion non aboutie, d'une révolte à la fois insuffisante et dangereuse. Cette campagne se produisit à une époque où, en toute bonne foi, d'autres cri-

tiques avaient cru pouvoir dire que Mao lui-même était digne de passer pour un des héros du « bord de l'eau » : la Longue Marche n'était-elle pas comme la continuation de l'errance des personnages du roman ? Et, s'insurgeant contre les institutions en vigueur, appuyé sur le peuple, le Grand Timonier ne reprenait-il pas la tradition ? Erreur, que ce rapprochement, selon les porte-paroles du gouvernement : les exploits chantés dans le roman populaire n'avaient rien de commun avec la révolution prolétarienne.

Certes, l'auteur de *Au bord de l'eau*, en présentant ses héros goinfres et féroces, qui étripent les gens comme les cochons, n'avait pas la prétention de proposer au sage des modèles humains dignes d'admiration, et la sévérité moralisatrice des condamnations officielles prête un peu à sourire, dans la mesure où elle méconnaît l'humour du récit avec toutes ses outrances.

On ne saurait donner idée de cet humour, et du ton vif de ce roman, mieux qu'en en citant une page. Celle que nous avons choisie est tirée du chapitre VII. Un des bandits, portant le nom peu mérité de Sagesse-profonde, s'est réfugié dans un monastère. Les moines se sont interrogés sur les fonctions qui pourraient convenir à cette étrange recrue. Finalement, ils lui ont confié la défense de leur potager que des pillards viennent régulièrement saccager : la force herculéenne de Sagesse-profonde et sa ruse au combat feront merveille et sauveront les légumes en danger. Effectivement, Sagesse-profonde fait une démonstration foudroyante de ses talents : il jette les chefs des assaillants dans la fosse au purin,

CINEMA

un merveilleux remake

Il fallait les génies conjugués du réalisateur Werner Herzog et de l'acteur Klaus Kinski pour tenter — et réussir — un *remake* du célèbre *Nosferatu* que Murnau tourna en 1922. A vrai dire, l'un et l'autre y semblaient destinés : Herzog par l'intérêt qu'il porte aux personnages étranges, marginaux, monstrueux et pourtant humains — voyez *Aguirre* et *Kaspar Hauser* — et Kinski par le fait qu'il a déjà interprété à l'écran le rôle du célèbre vampire : c'était, en 1970, dans *Le comte Dracula* de Jesus Franco.

Peut-être faut-il ici rappeler quelques détails d'histoire du cinéma. A l'origine, il y a un roman de Bram Stoker *Dracula* (1890). C'est l'histoire du comte Dracula, vampire qui vit dans son château de Transylvanie, vers 1830, et qui désire acquérir une maison à Viborg dans le nord de l'Allemagne. Par l'intermédiaire de l'agent immobilier Renfield — sur qui il exerce de loin un pouvoir magique — il fait venir dans son château Jonathan, l'employé de Renfield, pour conclure l'achat de la maison. Jonathan finit par comprendre à qui il a affaire, mais trop tard : le vampire est déjà parti en bateau pour Viborg avec ses cercueils maudits et ses rats. Jonathan retourne à Viborg par voie de terre, mais une fois de plus il arrive trop tard : la peste décime la ville. C'est Lucy, la femme de Jonathan, qui se dévouera pour retenir auprès d'elle jusqu'à l'aube le vampire devenu amoureux d'elle : atteint par les premiers rayons du soleil, le « fantôme de la nuit » s'écroulera.

De ce schéma sont sorties deux lignées cinématographiques : dans l'une, le vampire a pris le nom de Nosferatu (mot roumain qui signifie à peu près : le mort vivant) : ce sont les films de Murnau et, aujourd'hui, de Herzog. Dans l'autre, il conserve son nom de Dracula : et ici la liste est immense, qu'il s'agisse de simples mises à l'écran du roman de Bram Stoker (*Dracula*, de Tom Browning, 1931 ; *Le Comte Dracula*, de Jesus



Franco, 1970) ou de « suites » qui exploitent le personnage (*Dracula et les femmes*, *Dracula contre Frankenstein*, *La fille de Dracula*...). Et tous les amateurs de fantastique connaissent l'interprétation magistrale du personnage de Dracula par Bela Lugosi ou Christopher Lee.

On le voit : il est peu de sujets qui avaient été aussi souvent portés à l'écran que ce *Dracula* de Stoker. En prenant pour modèle la première adaptation, celle de Murnau, Herzog pratique à la fois un retour aux sources et un acte d'admiration pour une œuvre « qui restera à jamais jeune, vivante et fraîche, et moderne, comme toutes les grandes œuvres ». Cette déférence se marque dans certains plans qui sont de vraies citations : la plongée sur la voiture où Nosferatu empile les cercueils, Lucy dans le cimetière au bord de la mer, la contre-plongée sur Nosferatu surgissant dans le bateau, Nosferatu à sa fenêtre guettant Lucy, etc. Mais si le climat surnaturel est obtenu avec un égal bonheur, une égale intensité, il n'est pas provoqué par les mêmes moyens. Là où Murnau utilisait des truquages (accélérés, emploi des négatifs, etc.) Herzog choisit de faire appel à ces moyens inconnus à Murnau que sont la musique, le bruitage, et l'emploi des couleurs : c'est surtout vrai des admirables séquences qui montrent l'arrivée de Jonathan au château de Nosferatu. Ou bien il introduit un détail gratuit, insolite, comme cet enfant — un petit bohémien sans doute — qui joue du violon dans le château fantomatique.

Le film d'Herzog, d'ailleurs, interprète ou prolonge parfois sa source romanesque et filmique. Son Nosferatu est présenté comme un monstre pitoyable, condamné à vivre, pour qui l'amour est impossible, et la mort difficile (il faut lui percer le cœur d'un

puis leur fait grâce, et propose la discussion :

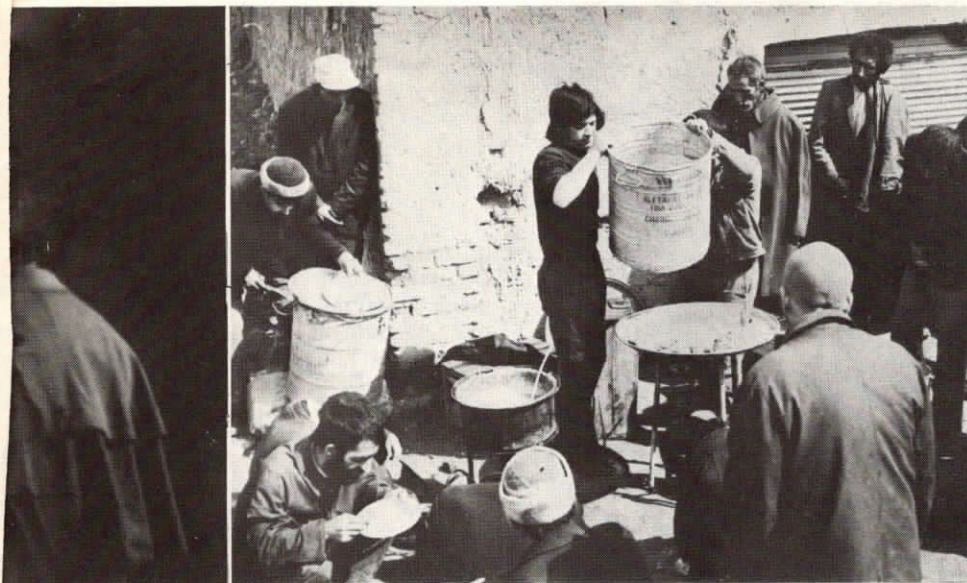
« *Sagesse-profonde* commença par s'asseoir à la place d'honneur et, levant vers eux un doigt méprisant, dit : Bande de foutus rosards, n'essayez plus de jouer au plus malin avec nous ! Qu'est-ce que vous croyez, foutus claquedents, pour venir faire vos sales farces à nos dépens ?

» *Zhang et Li*, imités par toute la bande, tombèrent aussitôt à genoux et répondirent : Nous autres, les petits, nous sommes installés ici depuis des générations ! Ce n'est qu'en pariant et en mendiant que nous assurons notre subsistance. Quant à ce potager, c'est ce qui nous procure de quoi manger et nous vêtir. Le grand monastère Xiang-guo nous a déjà plusieurs fois donné de l'argent pour se débarrasser de nous : sans succès !... Mais vous, révérend, d'où venez-vous ? Vous êtes vraiment formidable ! Nous ne savions pas que vous étiez au monastère Xiang-guo ! Désormais nous voulons tous vous être soumis et vous servir !

» — Nous, nous sommes officier contrôleur de S.E.L. grand maréchalier Zhang l'Ancien, de la place de Yan-an-fu au Guan-Xi ! Seulement, étant donné que nous avons tué trop de monde, nous avons résolu d'entrer en religion. Notre nom profane est Lu ; notre nom en la loi est Zhi-Shen, Sagesse-profonde... En tout cas, ce ne sont pas vingt ou trente dort-en-chiant comme vous qui peuvent nous impressionner ! Même si vous étiez une véritable armée de mille ou dix mille soldats, nous n'aurions pas peur de foncer dans le tas et d'avancer au sabre !

» *Tous les gueux bredouillèrent des chapelets de « Oh ! oui ! Oh ! oui ! » et, après s'être prosternés avec respect, ils s'en allèrent. Le bonze entra dans sa chambre, à l'intérieur de l'office, arrangea ses affaires et s'endormit. »*

Josane Duranteau



épieu pour qu'il meure *définitive-ment*). L'ultime sacrifice de Lucy est-il consenti pour délivrer ses concitoyens du monstre, ou pour libérer le monstre lui-même? D'ailleurs — et Herzog a insisté sur ce point — Nosferatu n'apporte-t-il que le malheur? Ces bourgeois que l'on voit sur la grand-place brûlant leurs meubles contaminés et inutiles, festoyant et dansant pour jouir de la vie avant de mourir de la peste, n'ont-ils pas eu une ultime révélation de la vanité de leur existence rangée? On le voit : ce *Nosferatu 1979* est une œuvre riche, ambiguë, hallucinante, merveilleuse.

Et voici une des conséquences indirectes de ce *remake* : un hebdomadaire — par ailleurs fort sérieux et documenté — vient de publier une photo du premier *Nosferatu* ainsi commentée : « On ignore encore qui interpréta le rôle du *Nosferatu de Murnau*... ». On le sait fort bien : il s'appelait Max Schrek et il était acteur au *Kammerspiele* de Munich où il est mort en 1936. Mais après la sortie du film, et l'extraordinaire impression produite par l'interprète, le bruit se répandit que Murnau avait fait appel à un véritable vampire qui se dissimulait sous le nom de Schrek ; d'autres prétendirent que c'était Murnau lui-même qui, sous ce pseudonyme, jouait un rôle qui avait effrayé tous les acteurs pressentis pour le tenir... Comme les vampires, les légendes ont la vie dure !

L'apprentissage de la corruption

Il est intéressant de voir projeter en France un film iranien au moment où l'Iran est sous les projecteurs de l'actualité la plus brûlante ; mais il

faut se garder, je crois, de voir dans *Le cycle* une allusion prophétique à tout ce que révèle la crise présente.

Que nous raconte Dariush Mehrjui? L'histoire d'un adolescent misérable qui arrive à Téhéran, accompagnant son père malade, et l'histoire du grand hôpital où il espère faire soigner le vieillard. En fait, les deux hommes tombent entre les griffes de rabatteurs qui les conduisent dans un dispensaire. Là, des dizaines de malheureux — dont des malades, des drogués, voire des moribonds — vendent, pour quelques sous, leur sang qui sera revendu à l'hôpital par un médecin marron. Et tant pis si les patients sont contaminés! Cependant, le garçon réussit à faire soigner son père et à s'introduire à l'hôpital : et là, il a vite fait son apprentissage... Un cuisinier le prend comme complice pour aller vendre aux ouvriers d'un chantier le riz et la sauce qu'il vole ; devenant rabatteur à son tour, il les conduira au dispensaire, touchera sa commission et commencera à s'enrichir : le cycle de la corruption est bouclé.

Mehrjui a été étudiant aux Etats-Unis : on le sent à l'aisance et à la vigueur de sa narration. Mais sa sensibilité, qu'il s'agisse du choix des éclairages naturels, du pittoresque documentaire de sa description de l'hôpital, de l'intensité prolongée de certaines séquences presque insoutenables (celles du dispensaire en particulier), garde un accent particulier. Le choix de l'hôpital comme centre de l'histoire s'explique sans doute par le fait que ce microcosme reflète les tares essentielles du pays : coexistence d'une misère atroce et d'un luxe insolent, indifférence des « élites » — à quelques rares exceptions près — règne universel de l'égoïsme et de la lâcheté.

On le voit : tout iranien qu'il est,

ce film n'est pas manichéen ; il ne sépare pas les « bons » des « méchants » ; il constate, avec un pessimisme terrible, la lèpre d'une corruption générale, étendue à toutes les classes. Aucun ferment d'espoir ou de révolte (la censure ne l'aurait pas laissé passer) ; mais on s'étonne que la foi musulmane elle aussi soit à peu près totalement absente de ce film, d'ailleurs passionnant.

E. F.

THEATRE

Tchekhov avant Tchekhov

Platonov, d'Anton Tchekhov
Théâtre de la Commune d'Aubervilliers
jusqu'au 18 mars

Fallait-il vraiment, comme l'avait déjà fait Jean Vilar au TNP en 1956 — dans une version très libre et très écourtée de Pol Quentin — et comme vient de le refaire Gabriel Garran, dans une adaptation beaucoup plus fidèle, mais allégée, d'Elsa Triolet, monter ce *Platonov* que Tchekhov écrivit aux alentours de sa vingtième année et qui n'avait été ni joué ni édité de son vivant? Sans doute la gloire de Tchekhov et l'importance de la révolution qu'il apporta au théâtre font que rien de ce qu'il a écrit ne peut laisser indifférent, mais cette pièce, laissée d'ailleurs sans titre par lui, n'ajoute pas grand-chose à son œuvre dramatique. Elle est terriblement longue, souvent bavarde, parfois confuse dans sa construction et, ce qui étonne surtout, elle finit par tomber dans le plus pur mélo.

Le personnage principal est un instituteur qui aurait pu avoir un plus haut destin, séducteur malgré lui de toutes les femmes qui l'entourent, prenant plaisir à insulter et à humilier tous et chacun, et même ceux qu'il aime le plus, et lui-même pardessus le marché. Autour de lui, on se déchire aussi à belles dents, on se sacrifie, on intrigue, on rêve sans y croire au bonheur. Il est facile de prévoir, après coup, dans ce *Platonov* les thèmes et les personnages des



Anne Alvaro et Niels Arestrup
dans « Platonov »
Gérard Desarthe dans « Hamlet-Machine »

chefs-d'œuvre qui le suivront : l'en-nui provincial d'une bourgeoisie ou d'une petite noblesse ruinée et sans idéal, le recours aux discussions pseudo-philosophiques ou à l'alcool, la course vaine après des amours impossibles et quelques vagues élans verbaux de révolte contre un monde qui s'écroule.

Mais il manque, et gravement, la pureté et la violence contenue, la discrète mélancolie et la fascination de *La mouette*, des *Trois sœurs* ou de *La cerisaie...* Ce n'est encore qu'un brouillon, traversé de quelques éclairs. Dans la mise en scène de Gabriel Garran et un beau décor de Florica Malureanu, il est aussi bien servi qu'il était possible par un très convaincant Niels Arestrup (*Platonov*), une très belle et très émouvante Anne Alvaro, un inattendu et excellent Jean Benguigui, un pittoresque et pitoyable Clément Harari, et par tous leurs autres camarades. Dans les limites que l'œuvre imposait, le spectacle reste donc très intéressant, plus que vraiment passionnant, pour qui se donnera la peine de le recevoir, pour ainsi dire, entre les mots.

deux cris d'angoisse

Mauser et Hamlet-Machine
de Heiner Müller — adaptation de
Heinz Schwarzinger et Jean Jourdeuil
Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis
jusqu'au 18 mars

Mauser est une curieuse litanie à deux voix sur la Révolution qui doit tuer, et non seulement ses ennemis mais ceux des siens qui ont eu la faiblesse de ne plus pouvoir tuer : « *L'herbe même il nous faut l'arracher afin qu'elle reste verte.* » Dans un décor fantomatique de deux camions géants, Gérard Desarthe et Jean Dautremay, tour à tour accusateur et accusé, psalmodient ce texte insistant, répétitif, mais souvent envoûtant, avec beaucoup de conviction, et m'a-t-il semblé aussi, avec un certain désespoir qui n'est pas sans ambiguïté.

Hamlet-Machine me paraît plus clair, qui se demande devant nous si le héros de Shakespeare aurait encore aujourd'hui quelque réalité et

quelque raison d'exister. Gérard Desarthe écrit (à la machine) la pièce possible, essaie de la jouer, mais finalement y renonce. Les problèmes du pouvoir sont aujourd'hui différents. Dans quel camp serait-il, celui du manifestant de la rue, celui du soldat dans la tourelle du char ? Dans les deux à la fois. Les penseurs révolutionnaires ne sont plus d'aucune aide dans les chaos d'aujourd'hui et Ophélie devient une Electre qui, au nom des victimes, crie « Vive la mort ». Monté avec une intelligence aiguë dans un décor baroque de grotte, admirablement joué (Desarthe, Dautremay et Arlette Chosson), ce spectacle, à première vue déroutant par son « surréalisme » agressif, est finalement porteur d'une authentique angoisse.

Peut-être ces deux pièces ne sont-elles — Heiner Müller, poète et dramaturge de la République démocratique allemande, le suggère dans un autre texte — qu'un « adieu à la pièce didactique », une rupture avec les dramaturgies « officielles » à la Brecht ? Elles sont, à coup sûr, un cri pathétique qu'il est intéressant d'entendre.

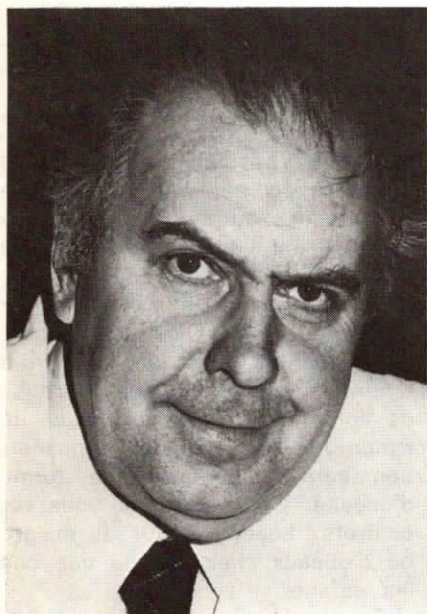
P.-B. M.

CHANSON

Julos cosmonaute

Pour prendre un bain de poésie, la Gaîté Montparnasse nous offre jusqu'au 31 mars (tous les jours, sauf dimanche, à 20 h 30) Julos Beaucarne qui, à nouveau, plante son univers à Paris. Univers n'est pas excessif puisque son spectacle porte le titre de son dernier disque : *Mon terroir c'est les galaxies.*

Comment expliquer Julos ? Les ailleurs dont il semble toujours nous revenir sont pourtant bien de notre aujourd'hui, qu'il regarde avec l'œil de celui sur qui les éléments n'ont pas de prise, mais qui sait si bien nous les révéler. Julos, c'est l'invitation au voyage extraordinaire. « *L'explorateur spirituel* », comme il se définit avec un clin d'œil, « *reprënd les commandes de son vaisseau spatial* ». Un départ à ne pas manquer.



On parle beaucoup de diététique aujourd'hui — le plus souvent à tort et à travers. En quoi consiste-t-elle ? Qu'enseigne-t-elle ? Pour faire le point sur la question, nous nous sommes adressés à un éminent spécialiste, le professeur Jean Adrian qui occupe, au Conservatoire national des arts et métiers, la chaire de biochimie industrielle et agro-alimentaire, et auquel on doit, outre ses écrits scientifiques, un excellent ouvrage de vulgarisation : **La diététique**, publié chez Seghers, dans la collection « Clefs ».

la science du manger

● Dans diététique, il y a diète. Le terme fait donc d'abord penser à régime, c'est-à-dire à privations...

La diététique a pour objet de traduire de façon concrète les conclusions de la **nutrition**, science interdisciplinaire qui fait appel à la physiologie, à l'endocrinologie, à la biochimie, à la biophysique, à la thermodynamique, sans compter la sociologie et l'économie. Il s'agit donc d'une application rationnelle de ces conclusions aussi bien à des sujets en bonne santé qu'à ceux présentant un état pathologique donné. La diététique a ainsi à jouer un rôle préventif — trop sous-estimé jusqu'ici —, en permettant, grâce à une alimentation adaptée, de maintenir l'individu dans un état sain, et un rôle curatif lorsque celui-ci est malade.

● D'être glorieusement juchés au sommet de l'échelle animale, cela nous vaut, n'est-ce pas, d'avoir les besoins alimentaires les plus complexes ?

L'homme est, en effet, l'espèce dont les possibilités de synthèse sont les plus réduites, d'où l'obligation d'avoir une alimentation très diverse, lui fournissant les vitamines, les acides aminés et les acides gras qu'il est incapable de fabriquer. C'est là, voyez-vous, l'une de nos deux caractéristiques biologiques, l'autre étant le fait que l'homme est le mammifère qui a la croissance la plus lente.

● Une autre définition à vous demander : qu'est-ce que les nutriments ?

Les nutriments, appelés aussi métabolites, sont les éléments simples,

directement utilisables par l'organisme après avoir traversé la paroi intestinale, présents sous des formes complexes dans les produits alimentaires. La digestion consiste à réduire par hydrolyse, c'est-à-dire par coupures de molécules, les aliments en ces éléments de base. Ainsi, par exemple, l'amidon que nous consommons est hydrolysé en glucose, assimilable.

Les nutriments majeurs, qui représentent 95 à 98 % de notre alimentation, sont ceux qui n'ont aucune possibilité d'être élaborés par l'organisme et doivent donc être en totalité apportés par la nourriture. En l'absence d'un de ces nutriments indispensables, la survie est irrémédiablement compromise, et si son apport est insuffisant il se manifeste une déficience nutritionnelle plus ou moins sévère. Dans cette catégorie entrent plusieurs acides aminés (isoleucine, leucine, lysine, méthionine, tryptophane et valine), trois acides gras à structure particulière (acide linoléique, acide linolénique et acide arachidonique). A partir de ce siècle, d'autres nutriments majeurs ont été découverts, présents à des taux infiniment plus faibles et qui sont soit des substances organiques comme les vitamines, soit des substances minérales, dites **oligoéléments**, du grec **oligos**, peu nombreux.

● Deux listes assez longues...

Pour ce qui est des vitamines, il en est quatre qui sont liposolubles : les vitamines A, D, E et K (cette dernière partiellement fournie par les synthèses de la flore intestinale), et puis il y a la totalité des hydrosolubles : vitamine C (acide ascorbique) et ensemble des vitamines du groupe B : vitamine B 1 ou thia-

mine, vitamine B2 ou riboflavine, vitamine B6 ou pyridoxine, vitamine PP ou niacine ou acide nicotinique, acide pantothénique, biotine, acide folique, vitamine B12.

En ce qui concerne les éléments minéraux à fonction biologique, on distingue les macro-éléments, qui sont nécessaires à des taux élevés — calcium, phosphore, magnésium, sodium, potassium, chlore et soufre —, et ceux qui font partie des oligo-éléments, dont une quantité minime suffit pour satisfaire les besoins : fer, iode, cuivre, manganèse, zinc, cobalt, molybdène, sélénium, chrome, fluor, silicium et nickel. Mais cette liste demeure peut-être encore incomplète.

Les nutriments dits accessoires ou secondaires, plus ou moins demandés suivant l'état physiologique de l'individu, sont des substances synthétisables à faible vitesse par l'organisme. Si le besoin demeure faible, il pourra être couvert par les synthèses. Dans le cas contraire, l'alimentation devra apporter un complément à la quantité fabriquée. Ces nutriments accessoires doivent notamment être fournis en partie au moyen de l'alimentation dans le cas des enfants en croissance, des femmes gestantes et allaitantes. Ce sont principalement deux acides aminés, l'arginine et l'histidine ; la vitamine D, qui se forme lentement dans le tissu cutané sous l'action des rayons ultraviolets à partir de précurseurs, les pro-vitamines D. Dans cette catégorie peut être rangée la vitamine K, mentionnée parmi les nutriments majeurs.

Enfin, troisième catégorie, celle des éléments « banals », élaborés par l'organisme à un taux permettant toujours de répondre aux besoins : sucres, tel le glucose ; quasi-totalité des acides gras ; environ la moitié des acides aminés constitutifs des protéines : acides aspartique et glutamique, alanine, cystine, glycine, proline, sérine, tyrosine, etc.

Si dans le grand public, on ne parle jamais des acides gras ni des acides aminés, la notion de vitamine, par contre, a été popularisée. Cela pour

deux raisons. Leur carence entraîne des maladies très spectaculaires, telles que rachitisme, bérubéri, scorbut, résultant respectivement des avitaminoses D, B1 et C, l'état de santé étant à miracle rapidement retrouvé —, en l'espace de huit ou quinze jours —, si l'on a administré au sujet carencé des doses élevées du facteur qui lui a manqué. Tout le monde a eu l'occasion de voir des photographies montrant d'impressionnants états cliniques suivis ainsi d'un étonnant retour à la normale. On a aussi entendu dire que les vitamines étaient des substances fragiles, risquant d'être endommagées par les traitements technologiques. Et l'on va répétant que les conserves les ont inévitablement toutes perdues. Il s'est trouvé, simple coïncidence, que les deux premières vitamines étudiées, les vitamines B1 et C, étaient, en effet, détruites par la chaleur, et l'on a par la suite extrapolé à tort ces résultats aux autres qui, elles, sont maintenues.

La notion d'oligo-éléments minéraux a moins pénétré dans le domaine public. On sait assez généralement, cependant, que la carence en calcium intervient aussi dans le rachitisme, que le goître est dû à la carence en iode et que le fer est un constituant essentiel de l'hémoglobine. Il faut noter que les besoins en éléments minéraux autres restent assez mal définis. C'est que l'on n'a jamais trouvé de populations qui soient spontanément carencées en ces éléments-là.

● **Mais comment parvient-on à estimer nos besoins alimentaires, de l'enfance à la vieillesse, étant donné l'infinie variété des individus, de leurs activités, de leur environnement ?**

Question épineuse ! Il s'agit d'un problème de statistique. On ne rencontrera jamais deux individus identiques, ayant les mêmes besoins. Et d'abord pour des raisons génétiques. Nos besoins reflètent également notre mode d'existence, le climat sous lequel nous vivons, etc. Il y

aura toujours des gras et des maigres, des gros et des petits mangeurs, des gens nerveux et des gens calmes, et les différences individuelles vont en s'accroissant avec l'âge. Les besoins des enfants de quatre à six ans sont très voisins les uns des autres. Les différences apparaissent plus tard, lorsque l'équilibre hormonal prend une place croissante dans le fonctionnement de l'organisme. C'est ainsi qu'un hyperfonctionnement de la thyroïde tendra à augmenter les dépenses de l'organisme et à provoquer des maigreurs, tandis qu'une hyposécrétion sera responsable de formes d'obésité. C'est pourquoi vous rencontrerez beaucoup plus de maigres ou d'obèses chez l'adulte que chez les enfants.

On parvient à établir des bilans nutritionnels en recherchant d'abord le point pour lequel la consommation alimentaire couvre les pertes, ainsi qu'en chiffrant la quantité minimale de nutriments nécessaires pour mettre l'individu à l'abri de déficiences alimentaires. On procède aussi par extrapolation à partir d'expériences sur l'animal. Dans un second temps, on estime la part supplémentaire des besoins liée aux dépenses de l'individu soumis à des stress biologiques, psychiques, chimiques. Finalement, en dépit des schématisations et d'un certain arbitraire, on dispose aujourd'hui de valeurs satisfaisantes lorsqu'elles sont appliquées à l'échelle d'une population, et leurs tables constituent de bons outils pour les responsables de la santé publique, de l'économie alimentaire, de l'alimentation collective. On peut les considérer comme valables pour 95 % des individus d'une population donnée. Malheureusement, il ne sera jamais possible de prétablir des valeurs valables pour un individu déterminé. Il en est des besoins alimentaires comme de la courbe de poids des nourrissons ; il y a, d'un côté, la valeur « idéale » et, de l'autre, l'évolution propre à chaque être humain.

Il est un point très important, sur lequel il faut insister. Quand on

exprime un besoin en valeur absolue, on dit, par exemple, que l'alimentation doit fournir à l'adulte de l'ordre de 1,25 milligramme de vitamine B1 par jour. C'est là considérer un nutriment comme indépendant des autres éléments de l'alimentation. Mais la réalité physiologique est tout autre, c'est pourquoi elle sera plus fidèlement réfléchie par une formulation en valeur relative, le besoin en tel ou tel nutriment étant alors évalué en fonction du rôle qu'il joue. Dans le cas de la vitamine B1, sa principale fonction étant d'assurer une bonne utilisation des glucides, la quantité de vitamine B1 nécessaire est proportionnelle à la consommation des glucides et, par extension, à celle des éléments énergétiques.

● **Multiplés sont donc les interrelations du même type...**

Très nombreuses, en effet. C'est ainsi que le besoin en calcium dépend de l'apport en phosphore, que le besoin en azote est fonction de divers facteurs, notamment énergétiques. Quant aux besoins en acides aminés indispensables, ils sont strictement solidaires les uns des autres : peu importe qu'une alimentation fournisse beaucoup de lysine si elle est gravement déficiente en d'autres acides aminés essentiels. Citons encore les besoins en vitamine E et en vitamine A, substances oxydables, besoins proportionnels, ceux-ci, à la quantité d'acides gras insaturés — c'est-à-dire oxydables. Et la liste pourrait longuement s'allonger...

● **En somme, un subtil concert biochimique.**

Les divers nutriments doivent être considérés plutôt comme les instruments d'un orchestre symphonique que comme une juxtaposition de solistes. On juge de la qualité d'un orchestre à l'importance relative accordée à chacun des types instrumentaux. La situation est identique en nutrition.

● **De nos jours, on a vu apparaître la ration de survie...**

Une invention des militaires. Correspondant en quelque sorte à l'aliment complet que l'on donne au bétail, elle vise à couvrir les besoins essentiels d'un individu placé dans des conditions plus ou moins exceptionnelles, composée de produits secs présentés sous une forme aussi condensée que possible. Un pis-aller, que nous refuserions, bien sûr, pour nos repas ordinaires.

● **L'aliment complet n'existe pas.**

Si ! Mais seulement dans un cas extrêmement précis : celui du lait de la mère, à condition que sa consommation ne dépasse pas le stade normal de la lactation. Un régime lacté n'est absolument pas adapté aux besoins d'un adulte. Au sujet du qualificatif « complet », il faut prendre garde aux ambiguïtés entretenues par la publicité. Le pain complet, par exemple, diffère, en effet, du pain blanc par tous les éléments nutritionnels du grain de blé qu'il a conservés, mais il ne faut pas en déduire qu'il pourrait suffire à une alimentation complète. Seul, le bétail peut trouver sous une même forme de farines tout ce qui lui convient.

● **Gastronomie et diététique peuvent-elles aller de pair ?**

La gastronomie, il faut bien le dire, ne s'est aucunement préoccupée jusqu'ici des conditions nutritionnelles. Il est évident que faire tous les jours un repas gastronomique se montre dangereux, le danger croissant avec l'âge... cependant qu'on devient de plus en plus sensible aux plaisirs gustatifs !

Mais je crois qu'on pourrait proposer une alimentation de haute qualité sur le plan gastronomique et qui, en même temps, satisfait aux règles de base d'une saine alimentation.

● **Que pensez-vous de l'alimentation « industrielle » ?**

Il y a du bon et du mauvais, mais plus de bon que de mauvais. C'est grâce aux traitements technologiques — stérilisation, déshydratation, congélation, lyophilisation, laquelle est une dessiccation sous vide —, que l'on obtient des denrées exemptes de pollution microbienne, stabilisées, et, pour nombre d'entre elles, d'une conservation en principe indéfinie. Mais les produits qui ne sont que partiellement stabilisés demandent de strictes conditions de stockage. Il en va ainsi pour les surgelés, qui ne supportent pas la moindre rupture dans la chaîne du froid. Et, quant à l'appauvrissement des produits stérilisés, sur le plan nutritionnel, il faut savoir que ce n'est pas tant la stérilisation qui les endommage qu'un stockage effectué dans de mauvaises conditions. Je prendrai l'exemple de la vitamine B1. Des conserves de viande, entreposées pendant un an à 5°, 21° et 37°, ont perdu 5, 33 et 85 % de leur teneur en cette vitamine. La stérilisation préalable avait déjà détruit 35 % de celle-ci. Ainsi une année de conservation à la température ordinaire, 21°, est aussi préjudiciable qu'une opération de stérilisation. Les aliments en poudre courent le même risque et peuvent en outre rapidement s'oxyder étant donné leur surface par unité de poids : songez qu'un gramme de poudre de lait offre une surface équivalant à celle de trois feuilles de papier machine de 21 sur 29 centimètres.

● **On s'inquiète beaucoup, à présent, au sujet des additifs alimentaires...**

Il y a ceux qui — selon le souhait du public... — améliorent la présentation et la saveur : colorants, arômes, et ceux qui assurent stabilisation et conservation, utiles et même nécessaires étant donné que nous vivons de plus en plus éloignés des lieux de production. Les indications données sur les emballages : la lettre E, qui signifie simplement qu'il s'agit du code européen, suivie de trois chiffres désignant l'additif utilisé,

sont perçues comme une cachotterie. On aurait très bien pu indiquer le nom des substances en cause, mais cela n'aurait rien dit de plus aux gens. Ce code fait en quelque sorte figure de symbole d'une civilisation dont on ne cesse de dénoncer les méfaits — tout en appréciant ce qu'on lui doit de bénéfique et d'agréable par ailleurs. Qui s'élève contre la greffe du rein ou contre la télévision en couleurs ? Mais il est certain qu'on joue aux apprentis sorciers. La pilule anticonceptionnelle, par exemple, nous ignorons tout de ses conséquences possibles à long terme. Et puis il y a la pollution, il y a la menace atomique... A côté de ces dangers-là, celui que peuvent représenter les additifs est dérisoire.

● **Etant donné l'importance primordiale de la nutrition, il est surprenant que l'enseignement l'ait jusqu'à présent ignorée.**

C'est une lacune que l'on est en train de combler. Il est prévu de faire sur ce sujet quelques heures de cours, à tous les niveaux, en commençant par l'école primaire. Il faut

souhaiter que ce soit là un enseignement pris un peu plus au sérieux que ceux de l'éducation sexuelle et de l'éducation physique... Je pense qu'il est important d'informer les enfants.

Cependant, c'est au niveau de la mère de famille qu'il faudrait essayer de viser. Je ne sais pas trop par quelle voie on pourrait la toucher particulièrement. Tant que la notion de famille se maintiendra, c'est la mère qui fait le marché et qui est donc responsable de l'alimentation de la maisonnée. Il est bien, sans doute, de sensibiliser les enfants aux problèmes nutritionnels, mais je ne pense pas que ce soit suffisant.

Preçons un exemple concret. Il est un danger qui, à l'heure actuelle, menace les enfants d'une façon assez spécifique : l'augmentation de la consommation de sucre sous forme de divers produits. Dans tous les pays industriels cette consommation s'accroît, concernant surtout les enfants. Or, sera-t-il suffisant de mettre en garde ceux-ci, à l'école, pour parvenir à freiner cet excès ? C'est la mère qu'il faut absolument instruire.

● **Les dangers, quels sont-ils exactement ?**

L'abus des produits sucrés, dès le jeune âge, entraîne l'obésité et, plus tard, le diabète. Ils provoquent aussi la carie dentaire, mais ceci est presque secondaire par rapport au diabète et à l'obésité. Pensez qu'une boisson sucrée, par exemple, contient de 100 à 150 grammes de sucre. En été, il n'est pas exceptionnel qu'un enfant boive dans la journée, verre après verre, un litre de cette boisson. Or c'est là une consommation de sucre importante, et d'autant plus grave qu'il y a répétition, parce que le pancréas sera plusieurs fois stimulé pour fournir de l'insuline, mécanisme conduisant à une fatigue précoce de cet organe, ce qui aboutira au diabète et à l'obésité.

La quantité globale de nutriments ingérés et la répétition de la consommation, ce sont là deux notions aussi importantes l'une que l'autre. Dans le cas du sucre, il est moins grave de consommer en une fois dans une journée 150 grammes de sucre que la même quantité en quatre ou cinq fois. Le sucre est un aliment extrêmement brutal, en ce sens qu'il arrive très vite dans le sang, un quart d'heure, une demi-heure après son ingestion. C'est pourquoi il est l'aliment du sportif après un « coup de pompe ». Lorsqu'il n'y a pas un besoin énergétique important à combler rapidement, l'usage du sucre s'impose beaucoup moins et, dans ce cas-là, il peut créer des déséquilibres dans l'organisme.

Pour l'adulte, plus il avance en âge, et plus une alimentation inadaptée est génératrice de troubles cliniques. Il doit surtout prendre garde, pour sa part, à l'abus des matières grasses d'origine animale.

La diététique préventive indique ainsi des règles simples, bénéfiques pour l'ensemble de la population. Curative, elle relève alors des prescriptions médicales.

sachons nous mettre à table...

Lénine, dit-on, voulait mettre les cuisinières à la tête de l'Etat : c'était à coup sûr une bonne idée. La gastronomie rend prudent, respectueux des hommes, soucieux de leur bien-être et de leur plaisir ; elle fuit le gaspillage et la pollution ; de plus, la cuisinière est jugée sur ce qu'elle fait et non sur ce qu'elle dit : tout le contraire de la politique, en somme.

Mais apprendre à manger, c'est aussi apprendre à être et il faut féliciter Marie-France Bouchard, Bernard Blot et Louis Porcher, auteurs d'un livre qui porte précisément ce titre : **Apprendre à manger** (ESF, 118 p., bibliogr., 46 F), dans lequel ils réhabilitent le « bien manger » au titre des soucis éducatifs.

Moment important de l'éveil à dominante biologique (la nutrition, la composition des aliments), à dominante science humaine et sociale (de la convivialité à l'apprentissage de la consommation), le « manger » c'est aussi l'éveil esthétique (du plaisir de pétrir une pâte à celui de la dégustation ; de la décoration d'une table à l'agencement des fruits d'une tarte). Cet ouvrage s'inscrit donc parfaitement dans la conception actuelle de l'éveil. Les enseignants y trouveront des informations précises et très complètes concernant la diététique et la législation alimentaire (fondamentales pour les cantines scolaires) ainsi que des suggestions pédagogiques astucieuses et fécondes. En même temps, ils apprendront beaucoup pour leur propre usage. Nous leur souhaitons donc « bonne lecture » et... « bon appétit » !

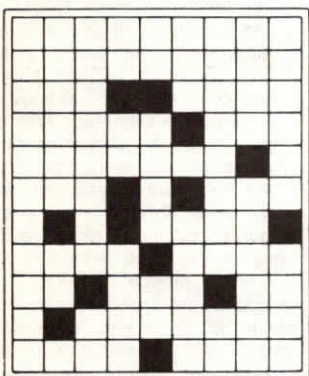
François Mariet

Propos recueillis
par Fernand Lot

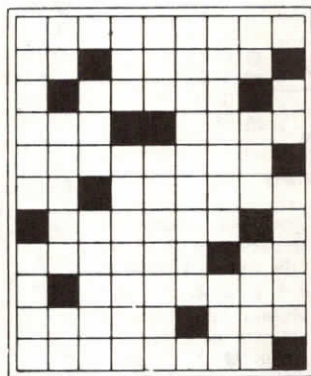
championnat de France de mots croisés 1979

bulletin-réponse final

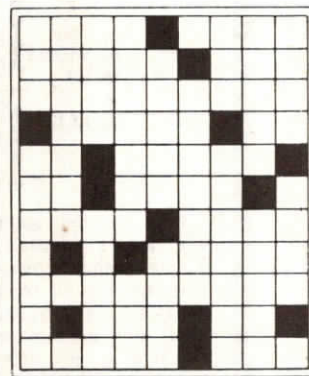
grille n° 2



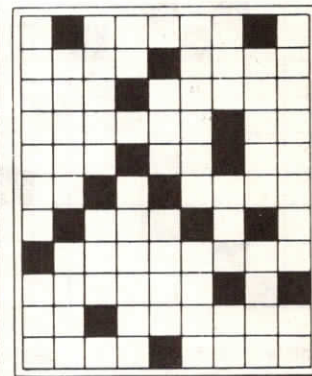
grille n° 3



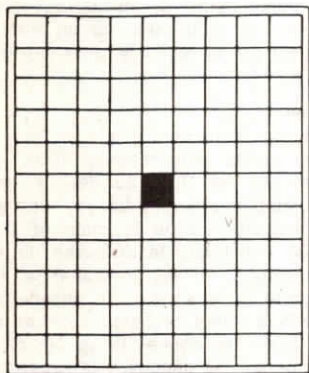
grille n° 4



grille n° 5



question sélective



Fléchez, en haut ou à gauche de la grille, l'emplacement des mots de base

classement (cases à remplir par le concurrent)

N1 = Nombre de cases noires :

N2 = Nombre de voyelles :

N3 = Nombre de mots de 2 lettres :

$N = N1 + N2 + N3$:

départage

E	A	O	I	U

l'éducation

nombre de bulletins-réponses à mon nom

dans ce

journal :

dans d'autres

journaux :

total :

NOM (capitales), prénom :

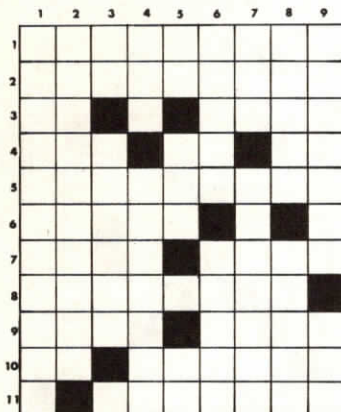
Adresse complète :

Ville et code postal :

• Les bulletins-réponses sont à envoyer au **Mots-Croisiste**, 4, rue du Midi, 92522 Neuilly Cedex France, jusqu'au **lundi 19 mars** (en cas de grève postale à cette date, le délai d'expédition serait prolongé automatiquement de trois jours au-delà du jour de reprise du service normal). Ces bulletins ne seront valables que s'ils ont été précédés du bulletin d'inscription extrait de **l'éducation**.

• Tous les bulletins-réponses établis au même nom dans plusieurs journaux doivent figurer **dans un seul envoi**. Tout envoi postérieur sera annulé.

problème 313



Horizontalement. 1 - Valet de cœur découvrant son jeu auprès d'une dame. 2 - Tombent en ruine lorsqu'elles sont trop riches. 3 - Ornières - Elle se tortille comme un ver dans le Cantal. 4 - Tel un hareng se payant la tête du pêcheur - Grecque accusant des rondeurs - Conjonction. 5 - Elles choisissent de préférence les Champs-Élysées au Champ-de-Mars pour s'exhiber. 6 - Cour d'Angleterre. 7 - Allemande se nourrissant de lentilles - Hauts fourneaux éteints. 8 - Ficelle dans les cordes du bateau. 9 - Démentis - Il pense ou rumine. 10 - Guide - Garder la Chambre. 11 - S'enduisent les narines de moutarde.

Verticalement. 1 - Il y a parmi eux de tristes cocos. 2 - Un Indien peut s'y procurer un sansonnet moyennant quelques roupies. 3 - Vieille cité à l'avant-garde de l'urbanisme - Embrassée. 4 - Moins réjouissant pour un hareng que d'être guais - Fait une opération à la patte. 5 - Personnel - Terme d'échecs - Terme de tennis. 6 - Fournisseur d'huile hanté par des vinaigriers - Canard-faisan. 7 - Notion du bien inculquée à l'école campagnarde - Chiqué permettant de piper certaines prises. 8 - Producteur des premières bathing beauties - On y trouve un Sana bien exposé aux rayons. 9 - Messagères de Morphée chez les négros - Le septième est septuagénaire.

solution du problème 312

Horizontalement. 1 - Catalogue. 2 - Irénée - Ni. 3 - Ri - Ibis. 4 - Carmélite. 5 - Usuel - Dur. 6 - Is - Mer. 7 - Ans - Série. 8 - Tisserand. 9 - Eon. 10 - Oran - Sein. 11 - Nausée - Os.

Verticalement. 1 - Circulation 2 - Arias - Ni - Ra. 3 - Te - Ruisseau. 4 - Animes - Sons. 5 - Lebel - Sen. 6 - Œil - Mer - Se. 7 - Sidérale. 8 - Un - Turin - Io. 9 - Eider - Edens.

à la table

Bien joué ? Non, mal joué. Dans la donne ci-dessous, Sud ouvre d'un beau SA à 18 points et, sur 2 SA de N, conclut à 3 SA pour recevoir l'entame du ♠ V pour un appel du 8 de Est.

	♠ 54		
	♥ 8762		
	♦ AV92		
♠ V10963	♣ DV9	♠ D82	
♥ R9		♥ V1053	
♦ R7		♦ 9543	
♣ A542	♠ AR7	♣ 76	
	♥ AD4		
	♦ D106		
	♣ R1083		

Avec un bel optimisme, Sud s'aperçoit vite que, s'il réussit l'impasse au ♦ R, il a une grande chance de faire 11 levées soit, après avoir réalisé 4 ♦, 3 ♣ et 2 ♠, en faisant et en réussissant l'impasse au ♥ R, soit en remarquant une défausse de Ouest à ♠ qui, détenant le ♥ R, ne peut l'assécher en fin de coup, et en le mettant en main à ♠ pour qu'il vienne dans sa fourchette ♥ AD.

Heureux de sa bonne vision du diagramme, il prend tout de suite à ♠, pour garder le petit ♠ nécessaire à la mise en main finale, fait quatre levées à ♦ en prenant le Roi, donne le ♣ A pour le retour ♠ pris en main, réalise trois ♣ et, comme prévu, donne le ♠ 7 pour faire les deux dernières levées à ♥. Squeeze et placement de main. « Bravo », dit son partenaire.

Oui, mais, supposons que l'impasse au ♦ R ait échoué. Plus tard, Sud aurait été obligé de donner la main à Ouest avec son ♣ A, la défense réalisant 3 ♠, 1 ♦ et 1 ♣ pour une levée de chute.

Or la technique était simple : Sud ne devait prendre que le retour ♠ et donner alors le ♣ A pour neuf levées assurées quelle que soit la place du ♦ R.

bataille d'experts

Voici une jolie donne où la brillante technique du demandeur est mise en échec par une technique encore plus brillante de la défense.

	♠ 6		
	♥ 5432		
	♦ AV4		
♠ RDV984	♣ 108542	♠ 753	
♥ -?		♥ -?	
♦ RD?--	♠ A102	♦ -?	
♣ 2	♥ AD87	♣ A3	
	♦ 2		
	♣ RDV97		

Ouest donneur ayant ouvert de 3 ♠, Nord et Est passent et Sud déclare 4 ♣ pour 5 ♣ de Nord. Ouest entame le ♠ R pris de l'As pour jouer le ♦ A et couper le ♦ 4 avant de tirer atout afin d'être au

mort en finale pour attaquer les ♥. La précaution se révélera inutile mais c'est bien joué a priori. Le Roi d'atout, suit pour l'As et le retour ♠ coupe du mort. ♦ V coupé gros. Atout pris du mort et ♥ joué dans la position ci-contre à six cartes, main au mort.

Comment jouer les ♥ ? Le Roi est certainement en Ouest. S'il est troisième, il n'y a rien à faire, mais en tirant d'abord l'As, Sud va gagner s'il est sec ou second. S'il est second, il le donnera en repartant d'un petit sous la Dame et Ouest devra rejouer en coupe et défausse. S'il est sec, Sud jouera son ♠ 10 pour défausser un ♥ du mort et un second ♥ sur le retour en coupe et défausse. Dès lors, pour gagner dans les deux cas, Sud joue ♥ du mort et plonge de l'As.

Et c'est là que Ouest a un éclair de génie car détenant le ♥ R second, il le donne pour faire croire qu'il est sec. Il n'a rien à perdre car, renseigné sur la présence de trois ♥ en Est grâce au 6 que donna Est sur le départ du mort, il en connaissait quatre en Sud et n'avait rien à perdre en donnant le Roi mais surtout il orientait Sud vers la continuation ci-dessus qui n'était plus applicable. Sud continua en effet du ♠ 10, Ouest prit et revint ♥ pour une levée de chute.

Remarques

- Il se trouve finalement que le jeu de Ouest aurait été rendu plus difficile si la main s'était trouvée en Sud, au lieu du mort, après la huitième levée. Le jeu du ♥ A aurait alors été fait de la main et Ouest aurait joué avant que la défausse du ♥ 6 ne le renseigne sur les longueurs à ♥.
- Une petite faille s'est enfin glissée dans le jeu de Sud : rien ne l'empêchait de tirer le ♥ D avant de donner le ♠ 10, ce qui lui aurait permis de découvrir la supercherie de Ouest à ♥.

problème-concours 85

♠ 3
♥ R1094
♦ R842
♣ AD42

Est-Ouest jouent la majeure cinquième avec les ♦ par quatre et Ouest ouvre de 1 ♣ — N contre — S : 1 ♠ — N : 1 SA — S : 2 ♥ — N : 3 ♥ — S : 4 ♥.

Ouest entame le 5 d'atout, le mort restant maître avec le 9. Le ♠ 3 suit pour le 9 pris de la Dame et Ouest revient du 2 d'atout pris de l'As en Est qui continue du 7 d'atout pris en main. Comment Sud va-t-il continuer pour essayer de gagner ? Avec quelle probabilité ?

Envoi des solutions à Pierre Tessereau

6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris

Date limite : 1^{er} avril 1979

échanges et recherches

location (offres)

- Biarritz centre, appt cft 4 pers., juin, juil., sept. Bourgade, avenue Armagnac, 32100 Condom.
- Aveyron-Lunac, mais. restaurée, 4 p., w.-c., s.d.b., chem., poutres, jard., cour, comm. divers, dr, pharm. Segonds C., Lunac, 12 Nasac. Tél. (65) 45-72-42.
- 83-Six Fours, villa nve F6, 8 pers., cft, 500 m mer, juil. Tél. (94) 25-51-18.
- 73-Pr. Aix, ds chalet tt cft, F2 2-3 pers., jn, jt, août, sept. Deschamps, 73410 Albens.
- Daimuz-Esp., entre Valence et Alicante, appt tt cft, 50 m plage, 4-5 pers., tennis, pisc., ts comm., mai à oct. Tél. 836-96-59 ou 836-07-65.
- Pavillon calme près Cannes, 1 km mer, 2 p., cuis., dche, jard., 4 pers. max., libre juin, août, sept. Ecr. P.A. n° 675.
- 63-Auvergne, 30 km Le Puy, gde ferme rest. tt cft, 5-7 pers., terr. 1 ha, 50 m vill., août 3 000 F, sept. 2 000 F, Ecr. P.A. n° 676.
- 84-prox. Ventoux, 2 mais. camp. 4 et 6 pers., ét, nf tt cft, calme, mer, ranch, pisc., festival, juil. ou août 2 200 F. Ecr. Aimé Mus, 84590 Villes. Tél. 61-82-20.
- Doubs, gîte rural 6 pers. tt cft, style rust., mais. ind., calme, pêche, 500 F/sem. Grosjean Ch., Orsans 25530.
- 22-Bretagne presqu'île, villa F4 tt cft, jard., gar., chauff. cent., 6 pers., juil., donner détails, âges, sexe enf. Droupeet, av. de Plantiers, 04200 Sisteron.
- Vac. print.-été : 1) appt 6 pers. tt cft, prox. 2 Alpes ; 2) studio 2 pers centre Paris ; 3) carav. 4 pers. Grimaud Var, éc. Andrieux, 11, chemin de La Pallud, 38700 La Tronche.
- 73-Le Corbier, studio 5 pers., ski mars-Pâq., 800 F/sem., été 1 100 F/quinz. Tél. (79) 69-29-81 ap. 20 h. Ecr. P.A. n° 677.
- 83-Hyères, 100 m plage, villa 7 pers., juil. Guiraud, Revel-Tourdan, 38270 Beaurepaire.
- Touraine (Chinon), pav. tt cft, gd jard., 15 juil.-15 août 1 800 F. Tél. (47) 93-26-06.
- 8 km Fontainebleau, vill. forestier, pr ttes vac. scol., mais. 2 pces, bains, w.-c., cuis. Tél. 424-22-25 et 707-16-21.
- Martinique-Fort de France, appt F3 tt cft, tél., meublé, voiture, juillet-août. Ecr. Picard, imm. Dantin, rte Pointe des Nègres, 97200 Fort de France.
- Vac. Pâq. Suisse 1 200 m, appt ds chalet, 6-8 pers. Tél. 686-42-02.
- Alsace, 6 km Colmar, vac. juil. et août, quinz. ou ms, meublés 3 ou 4 pers. Ecr. M. A. Rebert, 14, r. Messieurs, 68600 Andolsheim. Tél. (89) 71-41-04.
- Pâques/Côte d'Azur, studios 2, 3 ou 4 pers., direct sur mer, cuis., dche, w.-c., gd cft, plage sable fin, sans rte à trav., forfait spécial vac. A, B ou C Pâques, tt comp. 665 F (juil-août complet). Ecr. Altitude Zéro, 83400 Hyères la Capte. Tél. (94) 58-01-09.
- 11-Mais. ind., F2 tt cft, couch. 5 pers., riv., 25 km mer, calme, mai, juin, sept. 1 100 F, juil. 1 500. Ecr. Bérenguer, Raissac, 11200 Lézignan-Corbières.
- 05-Merlette, ski, appt 5-9 pers., w.-c., Pâq., été ; 2/ 17-plage, villa F4 été. Ecr. Berger, lyc. 17023 Périgny. Tél. (46) 34-75-87.
- Savoie 1 700 m, sol., print., été, pays simple, climat except., studios tt cft. Lutzler, 48 Brossollette, 93320 Pavillons.
- Loc. sem. appts ds villas côte Adriatique Italie. Ecr. M. Thouvenel, 69720 St-Laurent-de-Mure. Tél. (78) 40-82-48.
- Le printemps en Savoie, avril, mai, juin, sept. ALBIEZ LE VIEUX, village savoyard typique à 1500/2100 m alt., « La Maison Blanche » reçoit classes vertes, groupes, stages, associations, comités d'ent. (séjour ou passage). Ecr. ou tél. Orange Bleue, 2 bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ
A DISTANCE (31^e année)
Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

- Vacances familiales gratuites dans 50 pays. INTERVAC, 55, r. Nationale, 37-Tours. Tél. (47) 20-20-57.
- Le Mas d'Artaude à Le Pradet (Var) en bord de mer, reçoit en fév., mars, avril, mai, juin, sept., oct., stages, classes de mer, gpes d'enf., de jeunes, d'adultes. Ecr. ou tél. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 Privas Cedex. Tél. (75) 64-02-44.
- Plage Midi, caravanes et bungalows. Boisset, village vacances, 34410 Sérignan.
- Vac. print. Ile de Ré, climat midi, air pur, pêche, cft, juil., août, quinz. Jouvin, le Cros, 30260 Quissac. T. 80-32-97.
- 05-Orcières, appts cft 3-5 pers., Pâq., été, ms ou quinz. Decarli, 7 C, Cité de Bonne, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.
- 29-S, 8 km plages, calme, mais. camp. style breton, 4 ch., sal., gd séj., tt cft, gar., terr., juin, juil., sept. Ecr. P.A. n° 678.
- Kéryty Penmarc'h-Finist. sud, 600 m plage : 1) pte mais., gar., buanderie, prair., gde cuis. lit 2 pers., gde ch. lit 2 pers. + lit 1 pers., dches, lavabo, bidet, w.-c., chauff. cent., él., e. ch., etc., Pâq. 1 000, juil. 2 500 F ; 2) mais., cuis., séj., sal., 2 ch., w.-c., dche ds gar., chauff. cent., él., e. ch., 6 à 7 pers., pt jard., juil. 3 800, août 3 800 F. Ecr. Jézégabel, Ti Ar Vugale, rue Kérandram, 29132 Kéryty Penmarc'h.
- Solliès Toucas-Var, 20 mn mer, mais. F3 avec jard. ombragé, juil., août, sept. Ecr. M. Hermelin, les Mimosas, av. Albert-1^{er}, Villefranche-sur-Mer. Tél. : 80-87-11.
- 65-Cauterets, appt tt cft 5-6 pers., Pâq., été, ttes pér. juin à oct. sf du 30.7 au 19.8. Tél. (58) 94-32-05 ap. 19 h.

(Suite page 36.)

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



MAJOR II Portable :

Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de cuir. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum : 240 x 345 mm. Sur option : Rampe d'injection de la solution alcoolisée.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 581 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

location (offres)

- Presqu'île Quiberon, appt tt cft, calme, près plage, ttes pér. Jégoussou, 7, r. Guyomars, 56600 Lanester. Tél. (97) 76-23-69.
- 1 km Bergerac, villa 4 pers., tt cft, séj., gar., TV, parc clôt., août 2500 F. Tardien, 56 B r. Cl. Bernard, 24-Bergerac. Tél. (53) 57-50-76.
- Ht-Jura, 20 km front. Suisse, gîte rur., vac. print., dom., sept., cft. Jenoudet Pierre, 39150 St-Laurent-en-Grandvaux. Tél. : (84) 60-11-45.
- 06-St Paul Vence, appt mblé 4 pers. séj. ch., cuis., s.d.b. juin 1400 F, juil., août 1600/ms. Ecr. Monition, 11, av. d'Anvers, 06 Nice.
- 85-Jard/mer, villa F4, jard., forêt, calme, mer à 700 m. Tél. (41) 80-42-15.
- 06-Côte d'Azur, Cannes, Grasse, 83-Seillans, appts mblés, été, Pâques. Ecr. Virgil, Ste Anne, 06130 Grasse.
- 35-Maisonnette isolée, cft, pr. riv. ds pinède, prox. bg, quinz. Dragonne, Sion, 44590 Derval. Tél. (40) 81-25-52.
- Esp.-Mar Menor sud Alicante, appt 4 pers., tt cft, vue magnif., plage 150 m, sports, libre mai à 15 août. Piquet, 77480 Mousseaux les Bray. Tél. 401-11-89.
- 12-ds villages diff. : 1) 800 m, mais. ind. tt cft, 5-6 pers., jard., prox. lac, juil. 1800 F ; 2) mais. ind. tt cft 5-6 pers., jard., juil.-août 1600 F. Ecr. Leclerc, r. P.-Bert, 60270 Gouvieux. Tél. 457-34-73.
- Benidorm (Alicante), studio 3/4 lits, pisc., tennis, esp. verts, mai à oct. Ecr. P.A. n° 679.
- 44-Le Poulguen, prox. plage, villa cft, 4-6 pers., jard. Ecr. Loyer, 2, quai Jean-Bart, 44610 Indre.
- Montpellier Nord, prox. plages, F3 meublé cft, vue, 4-5 pers., juil. 1700, août 1800 F. Ecr. Weiss, 483, av. St-Clément, 34000 Montpellier.
- Noirmoutier, mai à sept., studio tt cft, quinz./mois. Ecr. Lucotte, insttice, 9, rue Bellevue, 25740 Dampierre-les-Bois. Tél. : (81) 96-05-09 après 18 h.
- Hyères-Var, appt meublé indép. ds villa tt cft, jard., 4 pers., juil.-août. Ecr. Lassarat, 40, rue Diderot, 94300 Vincennes.
- 74-6 km Sallanches, chalet 3 pers., mai à sept. sauf août. Ecr. P.A. n° 680.
- 19-Mais. camp., b. ét., 3 ch., 4 pers. max., cuis., e., g., él., cour, pré, cadre repos, juil. Ecr. Perrier J., 19150 Laguette.

échanges

- Ch. loc. Juan-les-Pins 14-7 - 25-8-79 appt 4 pers. préf. ds villa ou éch. appt 80 m2 imm. récent av. gar. Paris 9° mm pér. Ec. mat., 9 bis, rue Blanche, 75009 Paris.
- Ech. juil. villa tt cft 4 pers., jard., bd mer cote granit rose c'équivalent bd mer pays basque ou Médit. Le Gonidec, rte Ker-voennes, 22730 Tregastel.
- Ech. fin juil. et août mais. près St-Claude Jura F6 tt cft c/mais. ou appt bd mer. Berthet, Avignon, 39200 St-Claude.

Voyages de fin d'études NAOURS (Somme)

entre Amiens et Doullens
GROTTES-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires

Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- Vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. Euro Vacation Exchange, New Barn House, Toft Rd, Kingston, Cambs. G.-B.
- 73-Chalet 8 pers. 1150 m, 3 sem. à partir du 15 juillet ou vac. neige c/mais. Bretagne, Vendée 15 j. juil. Ecr. Bouvier-Garzon, éc. Grand-Cœur, 73260 Aigueblanche.

ventes

- 600 m port et plage Kéryty Penmarc'h-Finist. sud, 2 terr. constr. (cert. urban.) 870 m2 chacun, 100 F m2. Ecr. Jézégabel, Ti Ar Vugale, 29132 Kéryty Penmarc'h. Tél. (98) 94-62-89 soir.
- Mais. rur. 3-4 pces, cft, dépend., jard., 17 km Angoulême ouest, 190 000 F. Tél. 491-44-52 ou s/place (45) 96-95-30.
- Parc St-Maur, RER, calme et résidentiel, pav. pierre, salon, s. à m., 3 ch., terr., 1 pergola, gd s.-sol, chauff. cent. gaz, gar. nf, 600 m2, 750 000 F. Ecr. Ciravegna, 10, r. Abbé-Faria, 13005 Marseille.
- R/883 : pav. ancien dépendant relais poste datant Révolution, 2 pces, grenier aménageable, cave voûtée, dépendances, jard., 30 km Montluçon, px 50 000 F. Transico, Agence FNAIM, 18160 Lignières-en-Berry.

hôtels - pensions

- L'Hôtel de la Paix à Herm, Logis de France, situé en plein cœur de la forêt landaise, à quelques km de la mer, vous propose chbres tt cft, cuis. soignée, px pr familles.
- Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 74-77 F net.
- 38680-La Balme-de-Rencurel - Vercors, en montagne, 10 km Villard-de-Lans, prox. télé-ski, calme, repos, site pittoresque, Hôtel de la Bourne, confort, cuisine soignée, vacances d'hiver 60 à 70 F, inter sais. 60 F net + boisson, arrangt famille. Tél. 14.
- LAC D'ANNECY, VACANCES DE PAGES, HOTEL ARCALOD, gd PARC, Dous-sard, 74210 Faverges, tél. (50) 44-30-22. SKI à 12 km, px pens., à partir de 77 F, juil.-août 79 à 82 F TTC, px spéc. gpes h. sais.

- Bretagne, Hôtel des Arcades, 22380 Saint-Cast, en cours de classement 2**, 50 m plage, pens. avec chbre familiale confortable, du 1 au 6.7 : 73 F, du 7 au 31.7 : 76 F, du 1 au 20.8 : 85 F TTC - 10 % sur 3^e pension, bons menus, devis et photos envoyés avec plaisir. Tél. 754-21-89 Paris ou (96) 41-80-50.

automobiles - caravanning

- Vds 105 5 CV gris métal, juin 78, 2 000 km. Paxion, 19, r. des Fleurs, 25200 Montbéliard.
- Coll. vd Citroën G spéc. mod. 79, 6 ms, 8 000 km, ttes options + access., 110 km/h 7,7 l. Tél. 460-59-14 soir, 578-61-61 P. 3245.

bateaux

- Loc. bateau Love. L, 4 couch. Guitton, 79, rue Chardonnerets, 44600 St-Nazaire.

centres de vacances

- J.h. 19 ans, j.f. 18 ans encadrer. C.V. Pâq. 6 au 18-4. CES, 49700 Doué-la-Fontaine.
- Centre vac. mer rech. pr juil. et août CAEV pr initiation voile. Ecr. avec C.V. à C.V.M., 77011 Melun.

stages

- Lithographie, peinture sur soie, gravure, dessin, peinture, dans un beau village de Bourgogne. ATELIER LA LICORNE BLEUE, 21150 Flavigny. Tél. (80) 96-20-59.
- Poterie, tissage, sculpture en Corrèze pour 11^e année, stages agréés promofaf. Ecr. Mahu, 19250 Meymac. Tél. (55) 72-41-20.

divers

- Association séjours linguistiques rech. PROFESSEURS D'ALLEMAND ET ANGLAIS ou délégués parents, ttes rég., comme correspondants. Rémunération. Club A 3, 8, rue St-Marc, 75002 Paris. Tél. 236-22-54.
- Créativité pour enfants. Pleine nature, toutes vacances scol. Tél. (62) 09-39-40. Le Carouet Monlezun, 32230 Marciac.

- Ch. emploi intendance ou économat Paris ou province, j.f. 23 ans BTS de distrib. commerciale. Tonnelier, 23, r. L.-Blanc, Paris 10^e.

- Copie de bandes et cassettes sur cassettes. Travaux par correspondance. Cassettes BG, 16 bis, rue des Fleurs, 92150 Suresnes. Tél. 506-06-66.
- YOGA en Thierache, séminaire été, doc. c/t. Charles Wattelle, 02630 Wassigny.
- Etains du Dauphiné, beaux articles, px imbattables, document. gratuite. Ecr. Ets Burdeyron, BP 9, Chanois, 26600 Tain.
- Vds au plus offrant tout ou partie de coll. compl. revue Historia (mars 1950 à oct. 1978). Ecr. P.A. n° 681.
- Ensgt emprunte 20 000 F pr règlement affaire de famille, propose très bon intérêt, garanties sérieuses. Ecr. P.A. n° 682.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

nouveau !

afin de se faire mieux connaître

l'éducation

offre un

abonnement d'essai

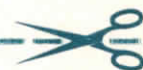
au prix exceptionnel de

30 francs

pour le 3^e trimestre scolaire

Trouvez un nouvel abonné
l'éducation vous offrira le **Recueil des articles**
qu'elle a publiés de 1974 à 1977

N'omettez donc pas d'indiquer vos nom et adresse sur le bon ci-dessous...



abonnement d'essai (trois mois) au prix exceptionnel de 30 f

nouvel
abonné

nom

adresse

de la part de

nom

adresse

chèque bancaire chèque postal mandat lettre mandat carte

à l'ordre de l'éducation — pour les chèques et les virements postaux : CCP 31 680-34 F (La Source)

A envoyer à l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

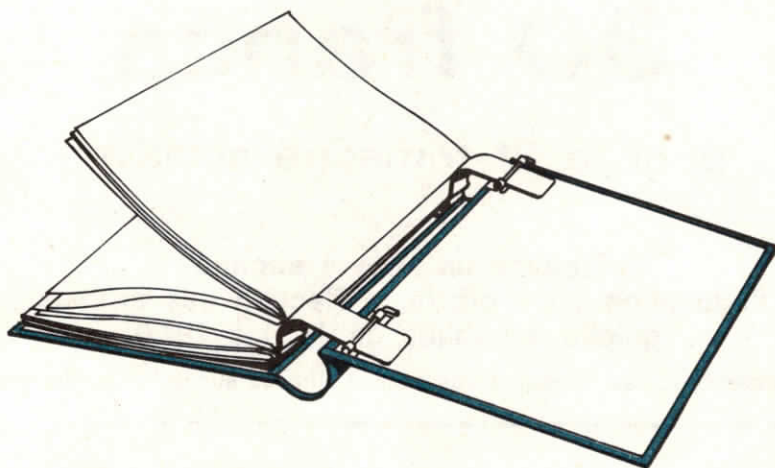
*reliez vous-même
votre collection*

l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des

reliures

brevet "Relbrid"



élégantes **simples** **solides** **maniabiles**

couvertures en toile bleue frappées au dos de notre titre

l'éducation

en vente 2, rue chauveau lagarde - 75008 Paris

45 F (port payé*) pour la france
50 F (port payé*) pour l'étranger

** Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution
par avion, nous consulter*